



# LE LIVRET DU NOUVEL ARRIVANT

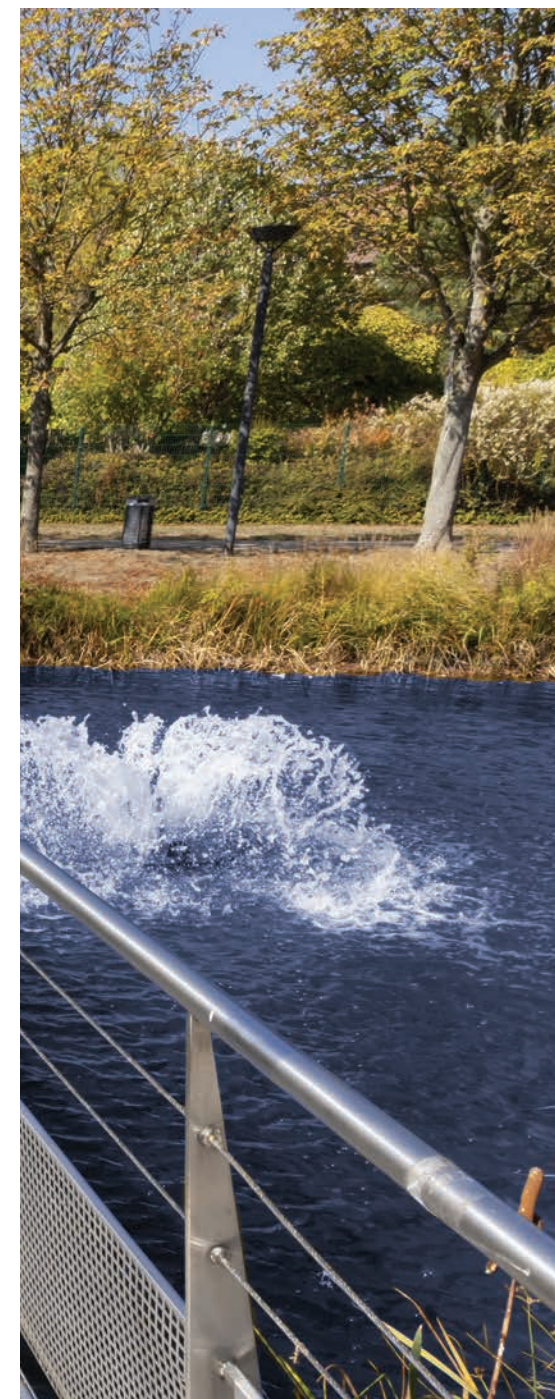
VILLE DE WITTENHEIM





# Sommaire

Éditorial.....	2
Situation .....	3
Le territoire .....	4-5
Sites remarquables .....	6-9
La nature en ville .....	10-11
Nos amis les animaux .....	12
Sortir .....	13
Temps forts de la ville .....	14
Grandir et apprendre .....	15
Être sénior à Wittenheim .....	16-17
Pratiquer une activité / un sport .....	18
Les associations .....	19-23
Prendre soin de sa santé .....	24-25
Une ville qui nourrit .....	26
Se déplacer .....	27
Travailler .....	28
Wittenheim ville citoyenne .....	29-33
4 engagements prioritaires au service des Wittenheimois .....	34
Vie pratique .....	35-36
La sécurité : chacun responsable .....	37
Démarches administratives .....	38-40
Des permanences pour vous aider .....	41
M2A : l'agglo .....	42-43
S'informer .....	44



# Chiffres clés

## Superficie

19,01 km<sup>2</sup>

## Altitude

de 223 à 254 m

## Nombre d'habitants

14 887 au 1<sup>er</sup> janvier 2022

## Distance (en km)

470 km de Paris

105 km de Strasbourg

37 km de Bâle (Suisse)

60 km de Fribourg en Brisgau  
(Allemagne)

## Culture

Médiathèque Paul Zwingelstein

Cinéma Gérard Philipe

École Municipale de Musique et de Danse

Ludothèque Pass'aux jeux

MJC

CSC Coréal

Maison des Associations

Maison des Jeunes Mille-Club

## Sport

3 stades

3 salles multisports

1 dojo

1 salle de gymnastique

1 club house

1 parcours sportif

1 skatepark

## Associations

97

## Nature

Forêt du Nonnenbruch : tiers ouest  
de la commune

Le Mittelfeld : champs protégés  
au centre-ville

Parc du Rabbargala de 7ha

34 ha d'espaces verts

# Éditorial



Chères Wittenheimaises, chers Wittenheimois

Avec ce livret du nouvel arrivant, nous voulons offrir à chaque habitant qui a choisi de s'installer sur notre territoire un guide qui lui permettra de trouver toutes les informations indispensables à son intégration dans notre commune.

Située dans la Communauté d'Agglomération de Mulhouse qui regroupe pas moins de 39 communes, Wittenheim est la 5<sup>ème</sup> ville du Haut-Rhin. Riche de 1 000 ans d'histoire et d'un patrimoine industriel encore visible aujourd'hui, notre ville mêle le passé et le présent pour se construire un futur meilleur.

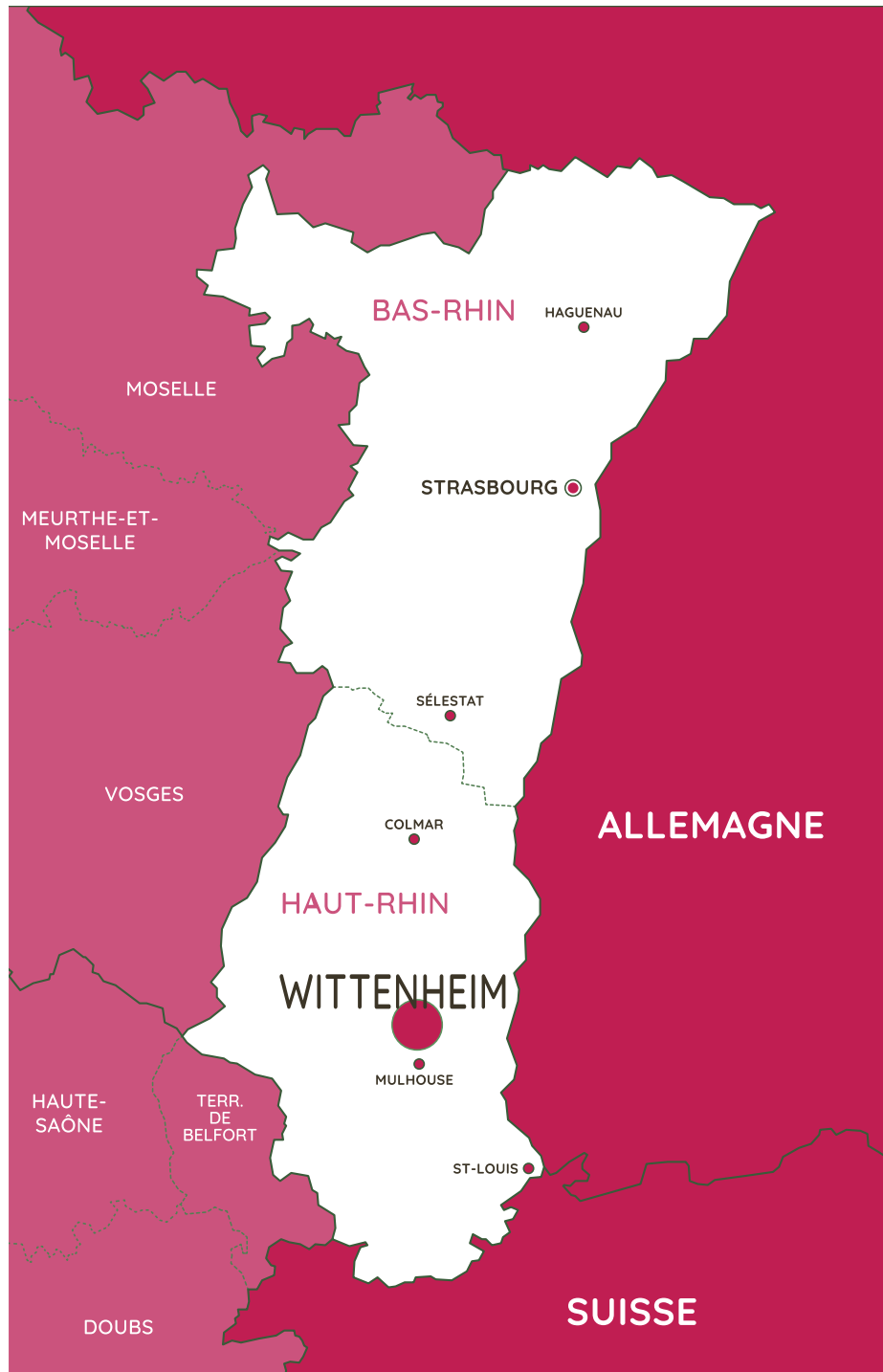
Ici, élus et services municipaux concourent ensemble à placer la proximité avec les citoyens au cœur de leurs préoccupations. Sachez que l'ensemble des acteurs de notre ville se tient mobilisé pour répondre à vos sollicitations. Le site [wittenheim.fr](http://wittenheim.fr) et l'application mobile sont également là pour vous accompagner.

Ce guide vous permettra également de connaître le tissu associatif si dense de notre ville : sports, activités culturelles et de loisirs, implication au service des autres, vous trouverez sans aucun doute votre place au sein de l'une d'elles !

Conçu afin de faciliter votre quotidien, ce livret deviendra vite votre partenaire privilégié pour bien vivre à Wittenheim.

Antoine HOMÉ  
Maire de Wittenheim  
Vice-Président de Mulhouse Alsace Agglomération (MAA)

# Situation



Située au sud de l'Alsace, la Ville de Wittenheim est en plein cœur du bassin potassique. Ce dernier constitue une zone naturelle dont le nom vient de l'exploitation minière de la potasse (sylvinite), commencée au début du XX<sup>ème</sup> siècle. Cela fait de Wittenheim une ancienne commune minière.

A 8 km de Mulhouse, 105 km de Strasbourg et 37 km de Bâle, Wittenheim compte 14 887 habitants au dernier recensement ce qui fait de Wittenheim une des villes les plus importantes de la communauté d'agglomération de Mulhouse (MAA) après Mulhouse et la 5<sup>ème</sup> commune du Haut-Rhin.

## AUTOROUTES

Wittenheim est desservie par 2 autoroutes. Sur l'axe Nord/Sud, la A35 relie Strasbourg à Bâle et sur l'axe Est/Ouest la A36 relie Dijon à Mulhouse. Les autoroutes sont gratuites dans le Haut-Rhin.

## AÉROPORT

L'aéroport international de Bâle-Mulhouse-Fribourg ou EuroAirport est un aéroport international franco-suisse situé sur le territoire français entre Bâle, Mulhouse et Fribourg-en-Brigau, à la frontière tripoint entre la France, la Suisse, et l'Allemagne. Il est situé à 30 km de Wittenheim par l'A35.

## GARE

La gare la plus proche est la Gare centrale de Mulhouse (10 km). Bus et Tram de la compagnie Soléa desservent la gare tout au long de la journée.

# Le territoire



## HISTORIQUE

C'est en 829 qu'apparaît pour la première fois le nom de Wittenheim dans un manuscrit, sous la mention «witanhaim». D'après un historien on pourrait le traduire par «l'habitation sur la butte» et cela se rapporterait à la situation du village implanté sur une butte en bordure des bois marécageux de la forêt du Nonnenbruch.

Au XI<sup>ème</sup> siècle, Wittenheim possédait sans doute une chapelle et un château. Jusqu'en 1648, Wittenheim est sous la protection des Autrichiens (les Habsbourg) : les Hus (famille de chevaliers de Wittenheim) sont de plus en plus puissants. En 1632, le château est détruit par les Suédois (Guerre de Trente Ans). Les habitants en fuite sont dispersés. Une partie du village est incendiée. En 1648, après le Traité de Westphalie, Wittenheim est repeuplée en grande majorité par des Suisses.

En 1885, la société Kullmann et C<sup>ie</sup> entreprend la construction des Filatures et Tissages de Wittenheim. L'usine ouvre ses portes en 1888. A l'est des bâtiments de l'usine s'élève bientôt une petite cité ouvrière. La commune connaît alors un véritable boom démographique.

La première banque de la commune est créée en 1887 sur le modèle mutualiste fondé par l'allemand Friedrich Wilhelm Raiffeisen (1818-1888). 5 Wittenheimois créent le 4 décembre 1887 la Caisse de dépôts et de prêts de Wittenheim afin de venir en aide aux agriculteurs de la commune. Cette banque existe toujours, il s'agit de la Caisse du Crédit Mutuel.

En 1904, Amélie Zurcher découvre de la potasse à Wittelsheim. A Wittenheim, plusieurs sites miniers, chacun possédant sa cité ouvrière (Kolonie), sont exploités :

- la Mine Anna, fondée en 1907,
- la Mine Fernand (Reichsland),
- la Mine Théodore et la Mine Prince Eugène,

L'exploitation de la potasse marqua le paysage (chevalements, terrils) mais fit surtout de Wittenheim une commune prospère. Une population laborieuse, venue des environs mais aussi d'Allemagne et surtout de Pologne et d'Italie contribua à la naissance d'une riche vie culturelle et associative.

Annexée en juin 1940 par le régime nazi, Wittenheim est libérée dans le sang en janvier 1945. Wittenheim centre fut pratiquement détruit entièrement par un déluge de feu. Une partie des bâtiments ne fut d'ailleurs pas reconstruite et

devint la Place de Thiers. Cette période très douloureuse de l'histoire de la commune lui vaut l'attribution de la Croix de Guerre avec Étoile d'Argent en 1949.

À la libération, une ère de développement nouvelle débuta pour la commune. La reconstruction d'après-guerre changea totalement sa physionomie qui perdit définitivement son caractère rural. Le 19 mai 1957 est posée la première pierre de la nouvelle église Sainte-Marie de Wittenheim centre. Les 27 et 28 juin 1959, lors des «Fêtes du renouveau», le nouveau Wittenheim-centre est officiellement inauguré : place de Thiers, rues de Saint-Cloud et de Fontenay-sous-Bois, bureau de poste, commissariat de police, commerces. L'église Sainte-Marie est consacrée le 28 juin.

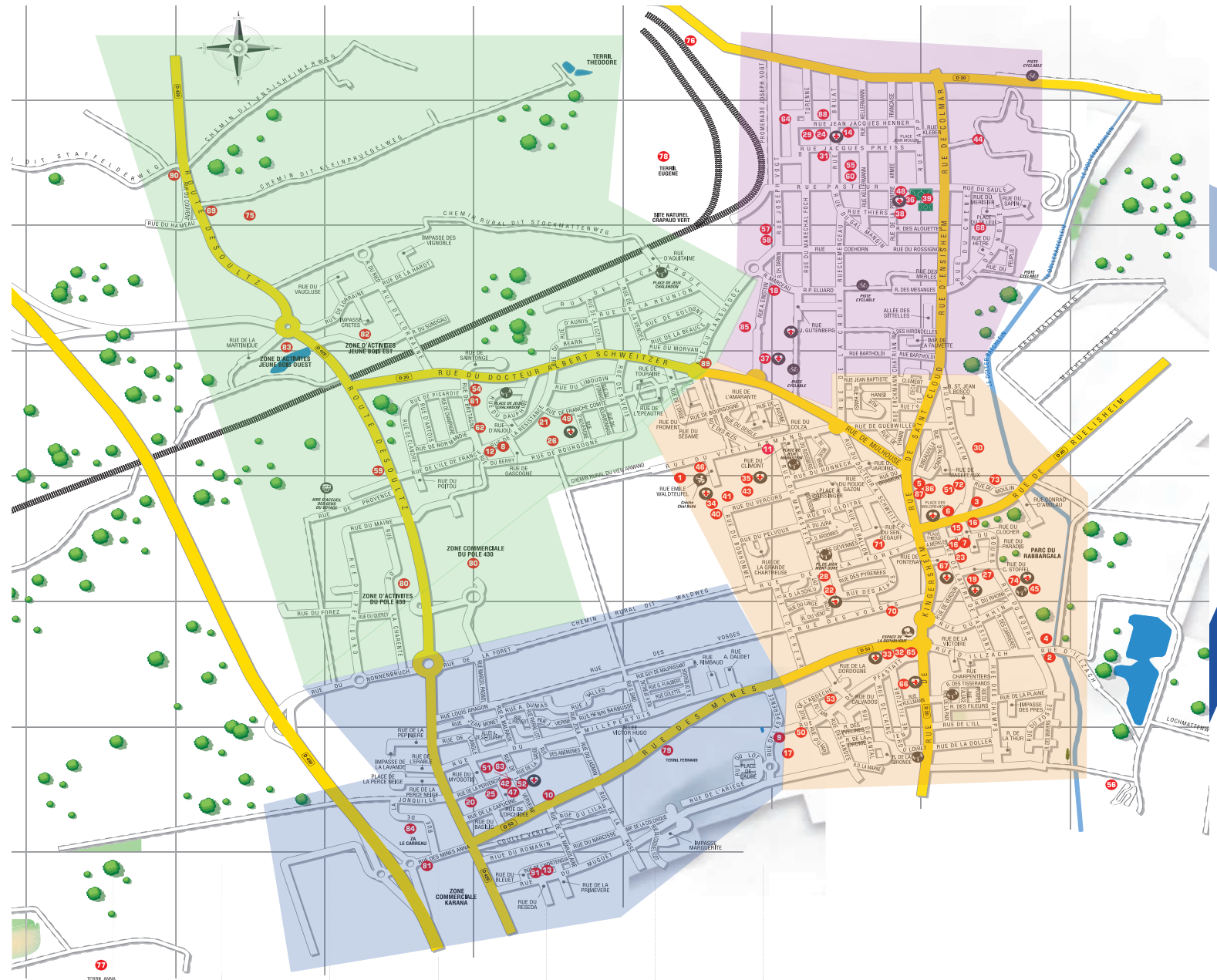
En 1958, la ville de Wittenheim devient chef-lieu du canton ce qui contribue à son rayonnement dans le bassin minier.

En 1972, la mine Fernand ferme, puis ce sera le tour de la mine Anna en 1973 et celle de Théodore en 1985.

# Plan des quartiers

**S**ectorisée par son histoire minière, Wittenheim compte 4 quartiers :

- le centre-ville (en orange)
- le quartier Fernand-Anna (en bleu)
- le quartier Jeune-Bois (en vert)
- le quartier Sainte-Barbe (en violet)



# Sites remarquables

## LE CARREAU THÉODORE (27 RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE)

Le 15 septembre 1911, la société minière allemande «Wintershalle» a commencé le fonçage du puits Théodore. Il doit son nom à Théodor Lichtengerber, Directeur Général des Mines de Heilbronn et président du premier Conseil d'Administration de la Gewerkschaft Amélie. Sa capacité d'extraction était de 600 tonnes, sa recette de fond était de 585 mètres et le puisard à 593 mètres. L'exploitation a été arrêtée en 1986. Le puits aura extrait 67 743 935 tonnes de minerai brut.

Le Chevalement du puits Théodore a été construit en 1958 en remplacement du chevalement initial qui datait de 1912. Visible de loin avec ses 65 mètres de haut, tout en métal, il a été considéré comme une prouesse technique lors de sa réalisation. Mis hors service lors de l'arrêt du puits en 1986, il a été inscrit, le 17 août 1995, à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques.

Le terril Théodore a été érigé de 1912 à 1959 sur 4.4 hectares et 22 mètres de hauteur.

Le dépôt des pompiers et l'ancien réfectoire complètent cet ensemble. Ancienne tour de séchage des tuyaux d'arrosage des pompiers, il fut édifié en 1926. Il est aisément repérable avec sa façade soignée en brique et sa toiture à deux pans d'où émerge la tourelle de séchage. Pour sa rareté et son exemplarité, cette remise a été inscrite à l'inventaire des monuments historiques, le 28 septembre 2005. A côté se trouve l'ancien réfectoire, datant de 1930 et transformé en Laboratoire en 1958.

Tout à côté se trouve le mémorial des Mineurs créé par Valérie Gerrer-Hug à la mémoire des 827 décédés d'accidents dans les mines.



## LE CARREAU EUGÈNE (RUE DU GÉNÉRAL DE GAULLE)

Le fonçage du puits Eugène a commencé le 24 novembre 1911. Ce puits appartenait à la mine Théodore. Le terril a été érigé de 1960 à 1986 sur une surface au sol de 5,9 hectares et une hauteur de 42 mètres. Compte tenu de sa faible teneur en sel (7%), il a été traité par étanchement-végétalisation.



## LE CARREAU FERNAND (RUE DES MINES)

Deux puits, Fernand Est et Fernand Ouest, ont été foncés en 1913. L'emprise du carreau accueille aujourd'hui le collège Joliot-Curie et des lotissements d'habitation. Le terril est édifié entre 1913 et 1968 sur une emprise au sol de 10.6 hectares, avec une hauteur maximum de 50 mètres. Ce terril a été traité par dissolution accélérée de 1995 à 2004 : il reste aujourd'hui 1.9 millions de tonnes sur les 3.5 d'origine.

# Sites remarquables (suite)



## LE CARREAU ANNA (RUE DES MINES)

Deux puits, Anna Est et Anna Ouest, ont été foncés entre 1913 et 1921. Le terril a été édifié entre 1923 et 1973. Il occupait 16,7 hectares au sol, avec une hauteur maximum de 45 mètres. Sa dissolution entamée en 2003 est aujourd'hui terminée. Il ne reste que l'ancienne loge à l'entrée du carreau, aujourd'hui transformée en salon de beauté (224 rue des Mines Anna).



## L'ÉGLISE SAINTE-BARBE (RUE BRUAT)

La construction de l'église Sainte-Barbe débute en 1928 sur des plans de l'architecte des MDPA (Mines De Potasses d'Alsace), Georges Debut, et s'achève en 1929. Cette même année 1929, alors que la construction de l'église s'achevait, Pierre De Retz (Directeur Général des MDPA) rencontre le peintre George Desvallières, l'un des maîtres de l'art religieux de l'époque. Il lui confie la décoration intérieure de l'église. Le chemin de croix de l'église Sainte-Barbe est son chef d'œuvre. A l'intérieur de l'église, une petite chapelle renferme une statue de Sainte-Barbe. La statue fut peinte par Robert Gall de Colmar, ancien élève des Ateliers d'Art Sacré.

L'église est classée monument historique depuis le 21 janvier 1993 et appartient à la commune depuis 1995. La Ville a financé la restauration du chemin de croix de George Desvallières et le chœur en septembre 2010.

En juin 2017, les travaux de rénovation de l'orgue ont débuté. Ils se sont achevés en 2019. De nombreux bénévoles dont un facteur d'orgue ont participé à sa rénovation.



# Sites remarquables (suite)



## LE COUVENT DE SCHOENENSTEINBACH (260 ROUTE DE SOULTZ)

L'origine du site remonte au XII<sup>ème</sup> siècle avec l'installation d'une communauté de chanoinesses. Les recherches archéologiques ont révélé sur ce site la présence d'un monastère à l'architecture imposante qui comprenait notamment une église et un bâtiment conventuel. Le couvent a été plusieurs fois reconstruit jusqu'à la Révolution, période à laquelle il sera dispersé en parcelles et vendu, ne laissant subsister que quelques bâtiments de ferme et l'hôtellerie en bordure de route.

La ferme devient propriété des MDPA en 1920. À partir de 1923, les Mines cultivent 25 ha d'avoine et récoltent du fourrage pour les chevaux du fond. L'idée d'aménager une ferme modèle se concrétise en 1929 par l'achat de 12 ha avec trois maisons et les bâtiments accessoires autour de la ferme. L'exploitation, qui emploiera 20 ouvriers agricoles permanents, sera orientée vers l'élevage des bovins, ovins et porcins et l'expérimentation des engrais sur les différentes cultures. À côté du couvent se trouve le plus ancien des calvaires qui date du 29 avril 1668.

Le couvent est inscrit aux Monuments Historiques depuis le 22 décembre 1989.

## LE MOULIN SEIGNEURIAL (RUE DU MOULIN)

Ancien moulin (moulin seigneurial ou banal) du château des barons d'Andlau : ce bâtiment témoigne de l'activité principale du bourg durant des siècles, jusqu'à l'apparition de l'industrie textile au XIX<sup>ème</sup> siècle. Ce moulin a cessé ses activités aux alentours de 1920.



# Sites remarquables (suite)



## L'ÉGLISE SAINTE-MARIE (PLACE DE THIERS)

L'église catholique Sainte-Marie a été érigée à partir de 1778 en remplacement de l'église médiévale réputée «caduque et insuffisante». Elle a été atteinte par un obus tiré par nos libérateurs dès décembre 1944. Par la suite, les pointeurs des tanks destroyers du 6<sup>ème</sup> R.I.C. ont pris le clocher pour cible, ce qui a achevé la ruine et l'incendie de l'édifice le 2 février 1945. La construction de la nouvelle église a commencé en 1958 et elle a été inaugurée en 1959.

## LA HALLE AU COTON ET LE COMPLEXE INDUSTRIEL DE L'USINE KULLMANN (RUE DE L'ANCIENNE FILATURE)

En 1885, la société Kullmann qui exploitait déjà un tissage à Mulhouse, rue Koechlin ainsi qu'une usine de filature et de tissage à Wildenstein, entreprend la construction d'un nouvel établissement textile à Wittenheim. Sur une emprise d'environ 19 ha, en plein champ, émergent des bâtiments industriels accompagnés des premières maisons ouvrières destinées au personnel.

Ainsi, un nouveau quartier ou «Cité» ouvrière occupa les terres face à l'usine. Cet habitat mixte comprenait des maisons ouvrières pour loger le personnel, côtoyées par des habitations privées d'ailleurs souvent construites et financées grâce aux crédits accordés par la Société Kullmann.

L'usine de Wittenheim comptait encore 468 salariés en 1961. Elle fut démolie en 1987. La Halle au Coton, située rue de l'ancienne Filature, est le dernier bâtiment de l'ancienne filature. Elle abrite aujourd'hui le marché sur son parking et accueille certains événements culturels.



# La nature en ville



## AIRES DE JEUX

16 aires de jeux sont accessibles aux familles tout au long de l'année. Les agrès sont étudiés par tranche d'âge.

Liste des aires de jeux :

- Rue du Markstein
- Rue de la Camargue
- Rue du Vercors
- Rue du Dauphiné
- Place Mont Dore
- Place de la République
- Rue du Bourg
- Place Kullmann
- Rue de la Schlucht
- Rue de Sologne
- Rue du Loiret
- Mairie
- Place Jean Moulin
- Parc du Rabbargala (3)

Dans un souci de sécurité pour nos enfants, l'utilisation et l'accès des aires de jeux sont règlementés :

- Les allées et chemins sont réservés aux piétons.
- Les dégradations de quelques sortes que ce soit sont interdites.
- Il est formellement interdit de se baigner dans les bassins ou dans le Dollerbaechlein et, en cas de gel, de monter ou de patiner sur la glace.

- Les enfants sont sous la responsabilité de l'adulte.
- Il convient d'utiliser ces lieux de rencontres tout en respectant les riverains.

**Horaires (sauf aires du parc du Rabbargala : voir horaires parc) : du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 9h à 18h30, du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 9h à 21h.**



## PARC DU RABBARGALA

Le parc urbain du Rabbargala de 7 ha a été inauguré le 30 mai 2015 après plus de 3 ans de travaux. Le parc est conçu pour proposer un espace de détente, un lieu convivial et animé où petits et grands peuvent se retrouver, se promener, découvrir leur patrimoine historique et se sentir proches de la nature. En bref, un lieu de nature en ville ! Plusieurs manifestations ont lieu dans le parc tout au long de l'année : fête du Printemps, fête du Potiron, fête du Sport...

**Horaires d'ouverture :**

- du passage à l'heure d'hiver au passage à l'heure d'été : 9h à 17h
- du passage à l'heure d'été au 30 avril : 9h à 18h30
- du 1<sup>er</sup> mai au 31 août : 8h à 20h
- du 1<sup>er</sup> septembre au passage à l'heure d'hiver : 9h à 18h30

Le parc est fermé les lundis sauf les jours fériés et pendant les congés scolaires.

Sur décision de la Ville, en cas d'intempéries ou de danger grave, le parc pourra être fermé sans limite de durée.

# La nature en ville (suite)

## LABEL COMMUNE NATURE ET TERRE SAINES

Depuis 2014, la ville de Wittenheim arbore fièrement ses 3 libellules du label Commune Nature. Ce label prouve que la ville n'utilise plus de produits phytosanitaires (pesticides tels que les insecticides, herbicides, fongicides...) dans les espaces publics. Le 24 mars 2016, la Ville reçoit également des mains de Madame le Ministre Ségolène ROYAL, le diplôme du Label Terre Saine. Ce label valorise les collectivités exemplaires dans la suppression d'usage des pesticides. «Terre saine» fédère et amplifie les actions conduites sur tout le territoire.



## WITTENHEIM VILLE FLEURIE

Suite au passage du Jury du Conseil National des Villes et Villages Fleuris le 30 juillet 2010, notre Ville s'est vu décerner la seconde fleur. Cette distinction reflète le travail de notre équipe de jardiniers et plus largement des services du Patrimoine qui entretiennent et fleurissent nos espaces verts tout en réfléchissant aux essences plantées afin de protéger notre environnement.



## GESTION DIFFÉRENCIÉE : KÉSAKO ?

La ville de Wittenheim a décidé en 2014 de mettre en œuvre l'entretien du ban communal sans l'utilisation de produits phytosanitaires et, en particulier, l'utilisation de désherbant chimique dont la nocivité est désormais communément admise. Ce choix est dicté par la volonté de préserver la santé des agents communaux, celle de l'ensemble de la population ainsi que la qualité des eaux de la nappe phréatique. Ce choix se traduit inévitablement par une augmentation de la charge de travail pour le Service des Espaces Verts de la Ville. Une nouvelle organisation et de nouvelles techniques de fleurissement et d'entretien doivent être mises en œuvre.

La gestion différenciée est une nouvelle approche de la gestion des espaces verts consistant à diversifier les modes d'entretien au sein de la commune pour y mener une gestion plus raisonnée et plus respectueuse de l'environnement tout en conservant la maîtrise de l'aspect visuel. Il s'agit : d'identifier, mesurer et classer les espaces publics à entretenir selon leur type d'usage, de trouver et mettre en œuvre de nouvelles techniques d'entretien et d'assurer l'entretien en fonction du classement choisi.

Vous pouvez aussi participer à cet effort en n'utilisant aucun produit phytosanitaire ou en faisant votre propre compost. MZA vous propose un composteur à 15€.

Pour plus de renseignements : <http://jetermoins.mulhouse-alsace.fr>

## SENTIERS PÉDESTRES ET BALADE EN VÉLO

Il existe des sentiers pédestres créés par la Ville en partenariat avec le club de marche de Wittenheim. Vous pouvez les télécharger ici : [www.wittenheim.fr/Environnement-Urbanisme-cadre-vie/Deplacer/Sentiers-pedestres.html](http://www.wittenheim.fr/Environnement-Urbanisme-cadre-vie/Deplacer/Sentiers-pedestres.html)

Une balade à vélo a également été créée : [www.wittenheim.fr/Environnement-Urbanisme-cadre-vie/Deplacer/Pistes-cyclables.html](http://www.wittenheim.fr/Environnement-Urbanisme-cadre-vie/Deplacer/Pistes-cyclables.html)

# Nos amis les animaux



## RAPPELS

Lors de vos promenades avec votre animal de compagnie, veillez à toujours le tenir en laisse et ne jamais le laisser divaguer librement. Rappelez-vous que les chiens même tenus en laisse sont interdits dans les aires de jeux. Il est également interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels, notamment les chats ou les pigeons ; la même interdiction est applicable aux voies privées, cours ou autres parties d'immeuble lorsque cette pratique risque de constituer une gêne pour le voisinage ou d'attirer les rongeurs. Il est également interdit de nourrir les ragondins du Parc du Rabbargala.

## CANISACS

Sur le ban de Wittenheim, plusieurs endroits possèdent leurs distributeurs de «canisacs» installés par m2A. Ces aménagements sanitaires (20 sites actuellement), réservés au seul usage canin, permettent de laisser les espaces verts, les rues et les trottoirs propres et

- rue Jacques Preiss
- rue du Dauphiné
- rue des Fleurs
- rue de la 1ère Armée Française
- rue de Colmar
- cheminement piéton Mairie/Poste
- rue du Loiret
- rue du Ventron
- rue de la Camargue
- rue Joseph Vogt

agréables :

## LES CHIENS DANGEREUX

Depuis 2008, si vous êtes propriétaire de chiens catégorisés (1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> classe), vous devez posséder un permis de détention délivré par la Mairie. Les propriétaires de ces chiens non titulaires du permis de détention s'exposent à des sanctions allant jusqu'à trois mois de prison et 3 750 € d'amende, ainsi qu'à la confiscation et/ou l'euthanasie du chien.

**Pour faire les démarches, s'adresser au service Sécurité et Prévention de la Mairie.**

## CLINIQUE VÉTÉRINAIRE LA LIGNE BLEUE

Arnaud JACAMON et Caroline LEBLOND-JACAMON  
2 rue de Guebwiller

# Sortir

## LA MÉDIATHÈQUE PAUL ZWINGELSTEIN

La Médiathèque Paul Zwingelstein existe depuis plus de 25 ans. Elle vous propose bien sûr des livres, des BDs, des journaux, des CD et DVD à emprunter mais également des spectacles tout au long de l'année. Retrouvez les tarifs, le programme des activités proposées ainsi que le journal de la Médiathèque sur leur site internet.

Adresse : 1A rue des Mines

Tel : 03 89 57 18 36

Site internet : <https://mediatheque.wittenheim.fr>

Courriel : [mediatheque@wittenheim.fr](mailto:mediatheque@wittenheim.fr)

Horaires :

Lundi : 14h00 - 18h00

Mardi : 14h00 - 20h00

Mercredi : 10h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00

Jeudi : Fermé

Vendredi : 14h00 - 18h30

Samedi : 9h00 - 12h00



## LE CINÉMA MUNICIPAL GÉRARD PHILIPPE

Le cinéma Gérard Philipe existe depuis plus de 30 ans et vous propose chaque semaine les dernières sorties en salle. Il est l'un des derniers cinémas municipaux en Alsace. Tout au long de l'année le cinéma Gérard Philipe est également partenaire des grandes manifestations de la ville et des rendez-vous régionaux et nationaux du cinéma. Retrouvez le programme complet, les tarifs et les dernières news sur le site internet du cinéma.

Adresse : 10B rue de la Première Armée Française

Tél : 03 89 62 08 09

Site internet : <https://cinema.wittenheim.fr>

Courriel : [cinema@wittenheim.fr](mailto:cinema@wittenheim.fr)

# Temps forts de la Ville

+ d'info sur : [www.wittenheim.fr](http://www.wittenheim.fr)

## PRINTEMPS



- RAMDAM
- PRINTEMPS DE LA PHOTO
- GRANDE CHASSE AUX OEUFS
- FRIEHOHR FÜR UNSERE SPRACH
- JOURNÉE CITOYENNE
- FÊTE DU PRINTEMPS

## ÉTÉ



- PORTES OUVERTES ÉCOLE DE MUSIQUE
- FÊTE DE LA MUSIQUE
- FÊTE DE LA RÉPUBLIQUE
- JOURNÉES DU PATRIMOINE
- FÊTE DU SPORT

## AUTOMNE



- JOURNÉES ITALIENNES
- FORUM DE L'EMPLOI
- FESTI'MARANTE
- FÊTE DE L'AMITIÉ
- FÊTE DU POTIRON
- ART'S EXPO
- PASSEURS DE JEUX

## HIVER



- MARCHÉS DE NOËL
- FÊTE DE NOËL DES AINÉS
- FÊTE DE NOËL DES ENFANTS
- VOEUX DU MAIRE
- CARNAVAL
- LAURÉATS SPORTIFS

TOUTE L'ANNÉE

THÉS DANSANTS, SPECTACLES ET EXPOSITIONS À LA MÉDIATHÈQUE, CONCERTS DE L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET DE DANSE, CONCERTS VOGÉSIA....

# Grandir et apprendre



## STRUCTURES DE LA PETITE ENFANCE

### Association de Gestion « La Ribambelle » Multi-accueil

Place du Tilleul

Tél : 03.89.62.09.88

@ : laribambelle4@orange.fr

### Multi-accueil « Le Chat Botté »

3 allée Émile Waldteufel

Tél : 03 89 52 97 81

@ : creche.w@mulhouse-alsace.fr

### Micro-crèche « Les petits flibustiers et les chérubins »

5 rue de l'Abbé Merklen

<http://wittenheim-68270.les-cherubins-creches.com>

## ASSOCIATION SCOLAIRE

### P.E.E.P

32 rue de Bâle 68100 MULHOUSE

Tél : 09 50 29 42 67

Courriel : peep.mulhouse@free.fr

## F.C.P.E

62 rue de Soultz 68100 MULHOUSE

Tél : 03 89 52 30 52

Courriel : peep.mulhouse@free.fr

## MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES

### École maternelle La Fontaine

42 rue du Bourg

Tél.-Fax : 03.89.53.85.41

### École maternelle La Forêt

41 rue des Alpes

Tél.-Fax : 03.89.53.85.39

### École maternelle Sainte-Barbe

8A rue Jean-Jacques Henner

Tél.-Fax : 03.89.62.07.90

### École maternelle Fernand-Anna

10 rue de la Capucine

Tél.-Fax : 03.89.53.85.31

### École maternelle Jeune-Bois

11 rue de Bourgogne

Tél.-Fax : 03.89.53.85.29

### Groupe scolaire élémentaire Curie/Freinet

3 et 7 rue du Maréchal de Lattre de Tassigny

Tél.-Fax : 03.89.53.85.43

### École élémentaire Louis Pasteur

39 rue des Alpes

Tél.-Fax : 03.89.53.85.40

### École élémentaire Sainte-Barbe

18A rue Bruat

Tél.-Fax : 03.89.62.07.91

### École élémentaire Fernand-Anna

12 rue de la Capucine

Tél.-Fax : 03.89.53.85.32

### École élémentaire Raymond Bastian

rue de la Résistance

Tél.-Fax : 03.89.53.85.30

## PÉRISCOLAIRES

m2A assure en gestion directe le service périscolaire dans ses propres sites périscolaires maternelles et élémentaires.

- m2A - Jeune bois - rue de la Résistance Tél. : 03 89 53 81 34

- m2A - Centre - 3 rue du Mal de Lattre de Tassigny - Tél. : 03 89 52 26 09

- m2A - Sainte-Barbe - 33 rue Kellermann Tél. : 03 89 62 09 08

- m2A - Louis Pasteur - 39 rue des Alpes Tél. : 03 89 57 22 96

Périscolaire MJC pour les écoles Fernand-Anna : 03 89 53 55 54

## ACCUEIL DU MATIN

L'accueil du matin est organisé par la Ville. L'accueil se déroule de 7h50 à 8h20 (élémentaires) et de 7h50 à 8h15 (maternelles). Il est réservé aux enfants dont les contraintes professionnelles des deux parents impliquent une prise en charge avant 8h15/8h20, sur présentation de justificatifs.

## COLLÈGES

### Collège Marcel Pagnol

10 rue Einstein

Tél : 03.89.57.57.30

### Collège Irène Joliot-Curie

2A rue de l'Espérance

Tél : 03.89.62.50.20

## LYCÉE

### Lycée Professionnel Privé Don Bosco

60 rue d'Ensisheim

Tel : 03.89.52.62.25



# Être sénior à Wittenheim

**L**a Mairie de Wittenheim informe, accompagne et oriente les personnes âgées dans leurs démarches administratives. C'est un lieu ressource pour les seniors.

## UN SERVICE DE TRANSPORT POUR NOS AINÉS

La Ville assure le transport des personnes âgées qui souhaitent se rendre au marché, le vendredi ainsi que pour les activités des clubs des personnes âgées.

S'adresser au Service Solidarité en Mairie.

## PLAN CANICULE/PLAN GRAND FROID

Chaque année, la Ville de Wittenheim réactualise la liste des personnes âgées de 65 ans ou plus et des personnes handicapées qui se sont signalées. En cas d'alerte, la Mairie contacte les personnes inscrites et leur communique les consignes à suivre.

S'adresser au service Prévention/Sécurité de la Mairie.

## LA SÉCURITÉ DES SÉNIORS : OPÉRATION TRANQUILLITÉ SÉNIOR

Si vous vous sentez isolé, menacé ou inquiet, faites-vous connaître auprès du commissariat de police ou de la mairie. Vous pourrez vous inscrire à « l'opération tranquillité seniors » qui vous permet d'être informé, conseillé, formé sur les comportements à risque et de mieux vous protéger contre les actes malveillants.

S'adresser au service Prévention/Sécurité en Mairie ou auprès du Commissariat de Police (en face de la Mairie).

## ANIMATIONS SPÉCIFIQUES

**Premier mardi du mois** : thés dansants, au complexe Léo Lagrange, qui rassemblent près de 150 participants.

**Fête de l'Amitié** : au mois d'octobre, dans la salle Albert Camus. Dégustation de produits automnaux dans une ambiance musicale.

**Fête de Noël des Aînés** : pour les personnes de 74 ans\* et plus (places limitées/sur inscription), fête autour d'un repas et d'animations musicales et dansantes, à l'espace Léo Lagrange. Pour les aînés qui ne peuvent pas se déplacer ou ne souhaitent pas participer à cette fête, la Ville offre un bon d'achat pour Noël.



\* information susceptible d'évoluer. Merci de vous renseigner auprès de l'accueil de la Mairie.

# Être sénior à Wittenheim (suite)



## DES ASSOCIATIONS POUR BRISER L'ISOLEMENT

Plusieurs associations qui regroupent des séniors existent à Wittenheim.

- Club bonne Ambiance
- Club bon Accueil
- Club bonne Entente
- Section Amitié du Mille Club
- 3 clubs de Pétanque (Fernand-Anna, Théodore, Jeune-Bois)

Leurs coordonnées sont disponibles à la page des associations.

## SERVICE SOLIDARITÉ SÉNIORS M2A (RETRAITÉS)

M2A organise une permanence pour aider les séniors dans leurs démarches.

Plus d'information : [www.mulhouse-alsace.fr/seniors](http://www.mulhouse-alsace.fr/seniors)

1 rue de Gascogne  
Tél : 03 89 50 68 31

## LA CARTE PASS'TEMPS SÉNIOR

Elle vise à favoriser les activités intergénérationnelles, faire découvrir des activités culturelles ou de loisirs et ainsi contribuer à prévenir l'isolement. Cette carte est strictement personnelle et renouvelable chaque année, à partir de mi-janvier. Elle est destinée aux séniors de 65 ans et plus, domiciliés dans les communes de m2A.

S'adresser au service Solidarité de la Mairie

## STRUCTURES D'ACCUEIL

### Ehpad Résidence Les Vosges

15 rue des Vosges

Tél : 03 89 50 25 01

Courriel : [mrvosges@ehpad-lesvosges.fr](mailto:mrvosges@ehpad-lesvosges.fr)

Situé dans la ville de Wittenheim, l'EHPAD Résidence les Vosges est un EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes) privé à but non lucratif qui a une capacité totale d'accueil de 69 places.

### Résidence 3<sup>ème</sup> Age Beau Séjour

7 rue de la Forêt

Tél : 03 89 52 68 74

Situé dans la ville de Wittenheim, cet ensemble de F1 et F2 à destination du 3<sup>ème</sup> âge peut accueillir jusqu'à 64 personnes en autonomie.

### Résidences pour ainés autonomes

Plusieurs résidences existent sur le ban communal (rue de Saint-Cloud, rue d'Ensisheim...).

S'adresser au service Solidarité de la Mairie pour plus d'informations.

# Pratiquer une activité/un sport

## LES STRUCTURES CULTURELLES ET DE LOISIRS

### Ludothèque «Pass'aux Jeux»

2 rue de la Capucine  
Site internet : [www.ludotheque-wittenheim.fr](http://www.ludotheque-wittenheim.fr)  
@ : [ludothequepassauxjeux@estvideo.fr](mailto:ludothequepassauxjeux@estvideo.fr)  
Tél : 03 89 57 22 68

### Maison des Jeunes et de la Culture (M.J.C.)

2 rue de la Capucine  
site internet : [www.mjc-wittenheim.fr](http://www.mjc-wittenheim.fr)  
@ : [mjcwittenheim@wanadoo.fr](mailto:mjcwittenheim@wanadoo.fr)  
Tél : 03 89 53 55 54

### Maison des associations

10B rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française  
Tél : 03 69 29 00 95

### Club des Jeunes Mille-Club Jeune-Bois

2 rue de Franche-Comté  
Tél : 03 69 07 61 04

### Centre Socioculturel CoRéal

16 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny  
site internet : [www.coreal.centres-sociaux.fr](http://www.coreal.centres-sociaux.fr)  
@ : [accueil@csc-coreal.fr.com](mailto:accueil@csc-coreal.fr.com)  
Tél : 03 89 50 46 08

### Médiathèque «Paul Zwingelstein»

1A rue des Mines  
Site internet : <https://mediatheque.wittenheim.fr>  
@ : [mediatheque@wittenheim.fr](mailto:mediatheque@wittenheim.fr)  
Tél : 03 89 57 18 36

### Ecole Municipale de Musique et de Danse

1B rue des Mines  
Site internet : <https://ecoledemusique.wittenheim.fr>  
Tél : 03 89 53 14 03

### Cinéma Gérard Philippe

10B rue de la Première Armée Française  
Site internet : <https://cinema.wittenheim.fr>  
@ : [cinema@wittenheim.fr](mailto:cinema@wittenheim.fr)  
Tél : 03 89 62 08 09

### Pôle Jeunesse de la Ville de Wittenheim

16 rue du Maréchal De Lattre de Tassigny  
@ : [jeunesse@wittenheim.fr](mailto:jeunesse@wittenheim.fr)  
Tél : 03 89 62 93 45

## LES STRUCTURES SPORTIVES

### Complexes sportifs Léo Lagrange et Pierre de Coubertin

4 rue du Vercors  
Tél. port. Concierges : 06 28 62 13 16

### Club House USW Foot

Complexes Léo Lagrange et Pierre de Coubertin  
4, rue du Vercors

### Salle Multi-Sports Florimond Cornet

96 rue du Dr Albert Schweitzer  
Port. : 06 28 62 13 16

### Salle de gymnastique

Rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française  
Tél : 03 89 57 56 19

### Stade Georges Stéphane

Rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française  
Tél : 03 69 77 15 62

### Parcours sportif

Entrée du parcours : rue de Colmar

### Skate Park

Complexes Léo Lagrange et Pierre de Coubertin  
4 rue du Vercors



# Les associations

## ASSOCIATIONS CULTURELLES

### Office Municipal des Sports et Loisirs de Wittenheim

Bureau : 10B rue de la Première Armée Française (Maison des Associations)  
Tél : 03 69 29 00 95  
Port. : 06 69 08 20 38  
Courriel : contact@omsl-wittenheim.fr

### A.C.I.W. des claviers

33 rue de Pfastatt  
Tél : 03 89 53 67 22

### Amitié Franco-Polonaise

Tél : 03 89 57 46 47

### Association pour l'Art et la Culture de Sainte-Barbe

Tél : 03 89 62 02 57  
Port : 06 12 83 89 74  
Courriel : bruno.helle@sfr.fr

### Association Grecque Iliade

Tél : 03 89 53 31 62  
Courriel : georgia.iliade@sfr.fr

### Association «Karthala des Comores»

Port : 07 53 22 34 62  
Courriel : mhdelegue@yahoo.fr

### Association pour la Sauvegarde du Chevalement Théodore

Tél : 03 89 62 08 33  
Courriel : remy.schoenecker@sfr.fr

### Association «Sauvegarde de la Faune Sauvage»

Courriel : faune-sauvage688@orange.fr

### Association des Soldats du Feu

45 rue du Vieil Armand  
Courriel : contact@amicale-spwittenheim.fr

### Cercle des Arts

Tél : 03 89 50 21 42  
Courriel : roehrig@hotmail.fr

### Chorale «Notre Dame des Mineurs Jeune-Bois»

Tél : 03 89 52 70 15 après 19h  
Courriel : marlysearnold@yahoo.fr

### Chorale «Sainte-Barbe»

Port. : 06 74 15 26 25

### Chorale «Sainte Cécile»

Tél : 03 89 51 03 25

### Ensemble Vocal «Rapsodie»

80 avenue Robert Schuman 68100 MULHOUSE  
Tél : 03 89 57 23 89  
Courriel : jm.tischmacher@evhr.net

### Club des Jeunes Mille-Club Jeune-Bois

2, rue de Franche Comté  
Tél : 03 69 07 61 04  
Courriel : didier.castillon@sfr.fr

### C.L.U de Wittenheim «L'Art du Bois»

Siège : 31 rue de Pfastatt  
Tél : 03 89 53 28 04  
Courriel : cluw@numericable.fr  
www.cluw.fr

### Fanfare Batterie Avenir

Port. : 06 87 44 10 24  
Courriel : pascale.kohler@estvideo.fr

### Foyer Notre Dame des Mineurs

Siège : 2A rue de Bretagne  
Tél : 03 89 52 33 18 après 19h  
Courriel : foyerndmwittenheim@gmail.com

### Compagnie Théâtrale de l'Amarante

Courriel : compagnielamarante@gmail.com

### Harmonie Municipale Vogésia

Tél : 06 71 17 93 52  
Courriel : remyseilerl@gmail.com  
http://harmonie.vogesia.free.fr

### M.J.C de Wittenheim

2 rue de la Capucine  
Tél : 03 89 53 55 54  
Fax : 03 89 52 18 11  
www.mjcwittenheim.fr

# Les associations

## ASSOCIATIONS SPORTIVES

### AKL Association Kila Lao

Activité : Sepak Takraw  
Port : 06 51 89 86 04  
Courriel : jean.vorady@neuf.fr

### A.S. Karting

Tél : 03 89 52 29 46  
Courriel : francoisroth@aol.com  
www.askwittenheim.fr

### Asphalte Roller RW

Port : 06 81 22 60 24 (par sms)  
Courriel : asphalterollerrw@gmail.com  
www.asphalte-roller.com

### A.S. Wittenheim Tir

Siège: 159 route de Soultz  
Tél : 03 69 77 15 62

### ASTRW Football

Siège : Stade Georges STEPHAN  
10 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française  
Tél : 03 69 77 15 62  
www.astr-wittenheim.footeo.com

### Badminton-Club

Port : 06 60 88 83 25  
Courriel : bcw84@sfr.fr  
www.bcw84.fr

### Cercle d'Escrime

Port : 06 62 18 53 36  
Courriel : chantalrubino@hotmail.fr  
http://escrime-wittenheim.ls.fr

### Esskahuit Skateboard asso

Courriel : contact@esskahuit.fr  
www.esskahuit.fr

### Société de Gymnastique MDPA

Salle «Charles KELLER»  
Siège : Salle spécialisée de gymnastique  
10 rue de la 1<sup>ère</sup> Armée Française  
Port : 06 81 25 76 08  
Courriel : mdpagym@estvideo.fr  
www.gymnastiquewittenheim.fr

### Association de Gymnastique Volontaire «Evasion»

Port : 06 64 63 87 08  
Courriel : waltermarielucie@gmail.com

### Judo-Club de Wittenheim

Port : 06 13 57 16 26  
Courriel : judoclub.wittenheim@gmail.com  
www.judo-wittenheim.fr

### Karaté Shotokan Wittenheim

www.shotokanwittenheim.com  
Port : 06 03 40 04 85

### Tennis Club de Wittenheim

Port : 07 86 72 45 04  
Courriel : jean-pierre.bialas@wanadoo.fr

### Training-Club Minier Société Canine

Tél : 03 89 57 67 60  
Courriel : michel.schnoebelen@orange.fr  
clubcanin.wittenheim.free.fr

### U.S.W. Football

Port : 06 07 82 75 62  
Courriel : wittenheim.us@lafafot.fr  
www.us-wittenheim.footeo.com

### U.S.W. Basket

Port : 06 60 46 69 39  
Courriel : uswbasket@gmail.com  
www.uswbasket.over-blog.com

### U.S Wittenheim-Ensisheim Handball

Port : 06 98 42 93 44  
Courriel : jeanchristophe.sauter@9online.fr  
www.uswehandball.free.fr

### U.S.W Haltérophilie/Musculation

Courriel : pascal.gluck@orange.fr

### Vélo-Club Sainte Barbe

Port : 06 42 45 57 02  
Courriel : veloclubwittenheim@gmail.com  
www.veloclubwittenheim.free.fr

# Les associations

## ASSOCIATIONS SOCIALES

### Association Adésion

Tél : 03 89 52 82 15  
Courriel : a.gutleben@adesion.fr  
www.atelierdubeau.fr

### Secrétariat Réseau APA

Tél : 03 89 32 78 61  
Courriel : operes@apa.asso.fr

### Amicale des Donneurs de Sang Sainte-Barbe

Tél : 03 89 62 09 23  
Courriel :  
donneursdesangstebarbe@laposte.net

### Les Amis de la Maison de Retraite «Les Vosges»

Tél : 03 89 57 54 10

### Bien sur ses deux pieds

Présidente : Doris WAGNER  
Tél : 03 89 52 71 27

### Association Poney Club «Les Amazones»

Tél : 03 89 57 55 10  
Courriel :  
poneyclublesamazones@wanadoo.fr

### Association des Secouristes Croix Blanche de Wittenheim

Tél : 06 80 33 11 76  
Courriel :  
serge.woerner@wanadoo.fr

### Association de Gestion «la Ribambelle» Multi-accueil

Place du Tilleul  
Tél : 03 89 62 09 88  
Courriel : laribambelle4@orange.fr

### Association des Jardins familiaux Schoenensteinbach

Association des Propriétaires  
«Les Amandiers»  
Tél : 03 69 19 00 59

### Association Socioculturelle Musulmane de Wittenheim

2 rue du Markstein  
Port : 06 33 37 33 33

### Association Vie Libre «La Soif d'en sortir»

Maison des Associations  
Tél : 07 71 88 70 57  
Courriel : ass-vie.libre@orange  
<http://vie.libre.mulhouse.free.fr/index1.php>

### Association Syndicale CGT Actifs et Retraités de la Ville de Wittenheim

3 rue du M<sup>al</sup> De Lattre de Tassigny  
Tél : 03 89 52 85 10 poste 1634  
Port : 06 25 03 60 74

### Caritas Secours Catholique d'Alsace

Maison de la Solidarité  
33 rue d'Ensisheim  
Port. : 06 89 55 23 29  
Courriel : bmat6483@gmail.com

### Centre Socioculturel CoRéel Espace Roger Zimmermann

16 rue du M<sup>al</sup> De Lattre de Tassigny  
Tél : 03 89 50 46 08  
Courriel : direction@csc-coreal.fr  
www.coreal.centres-sociaux.fr

### C.L.C.V – Association de Locataires, Consommateurs et Cadre de Vie

Tél : 03 69 19 33 94  
Port. : 06 24 86 73 23  
Courriel : catherinelemble@hotmail.fr

### Club «Bon accueil» Fernand-Anna

Tél : 03 89 53 34 87  
Courriel : jedeniss@estvideo.fr

### Club «Bonne ambiance» Théodore

Tél : 03 89 52 10 64

### Club «Bonne Entente»

Tél : 03 89 52 03 48  
Siège : Résidence Beau Séjour  
Rue de la Forêt  
Tél salle : 03 89 52 68 74

### Donneurs de Sang C.L.C.V

Tél : 03 89 53 34 87  
Courriel : jedeniss@estvideo.fr

### J.O.C 68

17 rue de la Cigale 68100 MULHOUSE

### Les Restos du Cœur de Wittenheim

Maison de la Solidarité : 33 rue  
d'Ensisheim  
Port : 06 52 09 87 38  
Courriel :  
ad68.wittenheim@restosducoeur.org

### Secours Populaire

Maison de la Solidarité : 33 rue  
d'Ensisheim  
Tél : 03 89 45 12 46  
Courriel : wittenheim@spf68.org

# Les associations

## **Lions Club WITTENHEIM BASSIN POTASSIQUE**

Siège : Restaurant Le Stromboli.  
90a, rue des Mines  
Réunions le premier jeudi et le troisième lundi du mois à 19 h 30.  
Port : 06 31 50 95 69  
Courriel : t.chacon@ifepartner.com

## **Ludothèque « Pass'aux Jeux' »**

2 rue de la Capucine  
Tél : 03 89 57 22 68  
Courriel : ludothequepassauxjeux@estvideo.fr

## **Pétanque-Club des Retraités de Fernand-Anna**

Foyer «Puits Fernand-Anna»  
Tél : 03 89 53 34 87  
Courriel : jedeniss@estvideo.fr

## **Pétanque-Club des Retraités de Jeune-Bois**

Foyer «Le Carreau du Mineur»  
Salle : 20A rue de Bretagne  
Port : 06 75 28 79 76  
Courriel : alizouache@orange.fr

## **Pétanque Club des Retraités de Théodore**

Foyer «Désiré Renaud»  
Salle : 16 rue Kellermann  
Port : 06 33 69 32 27

## **Sahel Vert**

Siège : 260, route de Soultz  
Tél/Fax : 06.83.56.96.77  
Courriel : www.sahelvert.org

## **Terre-Neuve Haute Alsace**

88210 BAN DE SAPT  
Port : 06 99 50 46 01  
Courriel : boisdelagrottefleury@orange.fr

## **SEMAPHORE Mulhouse Sud Alsace**

Antenne de Wittenheim  
2 rue de Kingersheim  
03 89 62 51 20

## **ASSOCIATIONS DE LOISIRS**

### **Alizé Danse**

Port : 06.24.65.13.53  
Courriel : contact@alierdanse.fr  
www.alizedanse.fr

### **Amicale des Philatélistes et Collectionneurs de Wittenheim/Staffelfelden et Environs**

320 route de Soultz  
Tél : 03 89 52 15 52  
Courriel : andre.lauro@orange.fr

## **Amis de la Nature**

21 rue des Cigognes  
Port : 06 31 86 73 43  
Courriel : mup.muller@yahoo.fr

## **Amis des Vosges Wittenheim**

Port : 07 61 46 41 59  
Courriel : patrick.risser.510@gmail.com

## **Association des Aviculteurs**

Tél : 06 72 57 64 30

## **Club des Jeunes Talents de Wittenheim**

Tél : 03 89 57 48 80  
Courriel : angele.seyller@sfr.fr

## **Club Halieutique de Wittenheim (pêche) Etang des Charbonniers**

Port : 06 09 48 84 36  
Courriel : raymond\_nussbaumer@hotmail.fr

## **Les Campeurs d'Alsace**

Camping de la Doller : 6 rue du Col Amic  
Courriel : campeurs-doller@wanadoo.fr  
www.campingdoller.com

## **La Moto Ancienne d'Alsace**

Port : 06 22 92 22 45  
Courriel : walterpascal@neuf.fr

## **Rallye Camping Club d'Alsace**

Tél : 06 19 07 10 35  
Courriel : rcca@orange.fr

## **Société d'Arboriculture**

Tél : 03 89 50 49 86  
Courriel : gasser.robert68@orange.fr

# Les associations

## ASSOCIATIONS PATRIOTIQUES

### Amicale des S.O.R

Tél : 03 89 57 94 68

Port : 07 71 08 56 40

Pascal SIMON Correspondant

Port : 07 50 30 87 20

### Anciens Combattants Polonais en France

Bernard NIGL, Représentant

Tél : 03 89 57 51 89

### Association des Pupilles de la Nation Orphelins de Guerre d'Alsace (APOGA)

Marie-Louise BEDIN

Tél : 03 89 57 50 38

Courriel : marlyse.bedin@orange.fr

### FNDIRP

René STAHL, Président honoraire

11 rue du Bourg

Tél : 03 89 52 27 48

### Rhin et Danube

Contact : Anne WESPY

Tél : 03 89 52 22 45

### U.N.C.

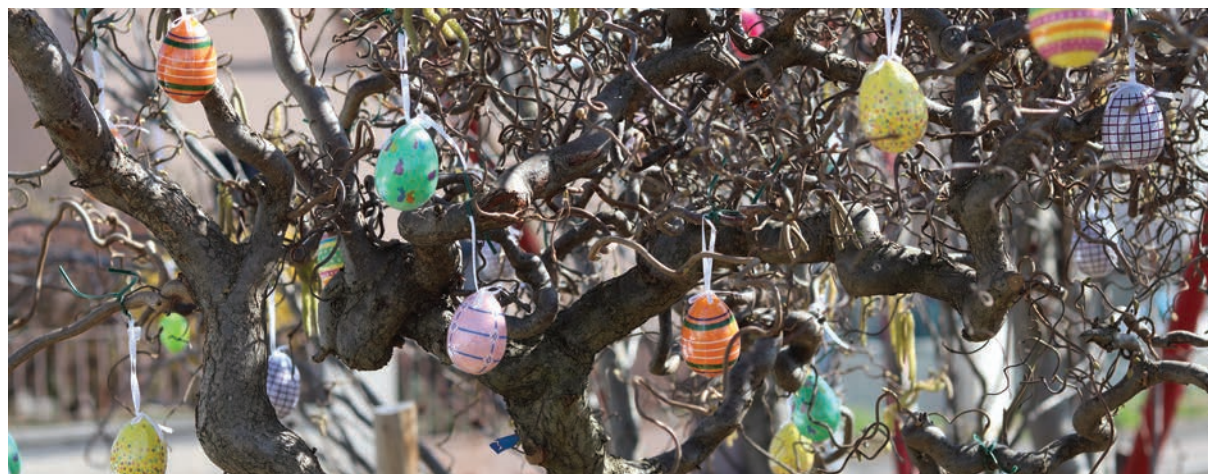
Robert-Gérard ICHTERS

06.60.43.96.49

Alain COLLET

03.89.53.32.91

courriel : lucien.blech@orange.fr





# Prendre soin de sa santé

## LE GUIDE SANTÉ

Le guide pratique Santé social créé sous l'impulsion du Réseau de Santé et de la Ville en collaboration avec tous les acteurs locaux de la santé et du secteur social vous permet de trouver des réponses aux questions qui vous préoccupent par rapport à la santé, la famille, le logement, la culture, les loisirs, l'éducation, l'emploi, la formation, les transports.... Vous pouvez le consulter sur le site de la ville : [www.wittenheim.fr/Vie-quotidienne/Solidarite-Sante/Guide-sante-social.html](http://www.wittenheim.fr/Vie-quotidienne/Solidarite-Sante/Guide-sante-social.html)



## ANNUAIRE DES PROFESSIONS DE SANTÉ

### CENTRE MÉDICO-SOCIAL DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU HAUT-RHIN

4 rue du Bourg  
Tél : 03 89 52 15 66  
Horaires d'ouverture :  
Lundi : 13h30-17h  
Mardi : 8h30-12h  
Jeudi : 8h30-12h 13h30-17h  
Vendredi : 8h30-12h

**Assistantes sociales, sur rendez-vous :** Mme GRETH et Mme BEBGA  
**P.M.I. :** Mme MARTINET,  
Puéricultrice, sur rendez-vous

### SANTÉ AU TRAVAIL SUD ALSACE

7 rue de la Charente  
Tél : 03 89 50 02 03

### MÉDECINS GÉNÉRALISTES

**Dr Thierry BALLAND**  
13 rue de l'Ancienne Filature  
Tél : 03 89 51 12 92

**Dr Ahmed DERRI**  
33 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 52 91 85

**Dr Philippe DOLL**  
26 rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
Tél : 03 89 52 75 32

**Dr JABRANE Zouhair**  
26 rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
Tél : 03 89 52 67 11

**Dr Carmen MANCIU**  
20 rue de Kingersheim  
Tél : 03 67 94 39 02

### Dr Otilia PIRCALABESCU

7 rue des Cévennes  
Tél : 03 89 52 03 33

**Dr Anita RAUCH**  
20 rue du Mal de Lattre de Tassigny  
Tél : 03 89 50 89 87

**Dr Jean-Paul SCHNECK**  
19 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél : 03 89 52 61 67

### GYNÉCOLOGUE

**Dr Marie GIMENEZ-SIEGER**  
20 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 57 37 99

### OPHTALMOLOGUE

**Dr Patrick MUNIER**  
**Dr Raluca VIZETEU**  
**Dr Alain DORRER**  
20 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 50 01 51

### PÉDICURES PODOLOGUES

**PODOWITT**  
**Emmanuelle Piani**  
33 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 53 60 76

### ORTHOPHONISTES

**Laurence GRAPINET-JUNOD**  
13 rue de l'Ancienne Filature  
Tél : 03 89 53 64 54

**Mélanie HALBMEYER**  
1 rue du Millepertuis  
Tél : 07 81 11 63 50

### RADIOLOGUES

**Cabinet ARIA**  
**Dr Marc FILIPI de la PALAVESA**  
**Dr Ludovic NOËL**  
**Dr Georges CHAIN**  
**Dr Pascal GOASDOUÉ**  
**Dr Agnès DOLL**  
20 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 53 70 70

# Prendre soin de sa santé (suite)



## KINÉSITHÉRAPEUTES

**Marc DUSSEL** (Masseur  
Kinésithérapeute D.E)  
13 rue Erckmann Chatrian  
Tél : 03 89 57 51 88

**Camille BRUGGER**  
**Carole MAZUNAT**  
1 rue Saint Cloud  
Tél : 03 89 52 65 54

## PSYCHOLOGUE

**Emmanuelle COME**  
31 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél : 03 89 50 59 37

**Ville GORDANA**  
116 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél : 06 02 71 13 14

**Pierre-Yves VOGEL**  
Psychologue TCC (Thérapies  
Cognitives et Comportementales)  
4 rue Jean-Baptiste Clément  
Tél : 06 75 51 77 51

## PSYCHANALYSTE

**Pierre-Alain KONING**  
1 rue Saint Jean Bosco  
Tél : 06 36 05 26 64

## HYPNOSE

**Jonathan BABLON**  
35 rue des Champs  
Tél : 06 34 08 09 85

## CHIRURGIENS-DENTISTES

**Dr Sarah BARTHELEMY**  
**Dr Laurence PALLESCHI**  
116 Rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél : 03 89 50 03 03

**Dr Gilles LUTRINGER**  
5 rue de Saint-Cloud  
Tél : 03 89 52 62 03

**Dr Jean THOMANN**  
33 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 53 33 33

## INFIRMIERS-ÈRES

**Myriam BENDA**  
**Michèle CHABRIER**  
**Evelyne DRENDEL**  
**Marie-Josée FERRAGU**  
25 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 50 86 46

**Catherine BLECH-HAGENBACH**  
**Elisabeth BOESCH**  
33 rue de Kingersheim  
Tél : 06 08 68 66 47

**Abdelilah DOGHMI**  
**Laetitia MATHON**  
15A rue Marceau  
Tél : 03 89 62 96 00

**Alexandrina DUMA**  
122 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél cabinet : 03 89 53 05 47  
Tél : 06 11 89 17 76

**Pauline HEIST**  
**Isabelle RIEDER**  
41 rue de Kingersheim  
Tél : 06 80 82 65 06

**Mihaela KUNTZ**  
122 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél cabinet : 03 89 53 05 47  
Tél : 06 11 89 17 76

**Caroline MANGIN-BOIDEVEZI**  
**Isabelle MAYER**  
**Nasser BOUDJEJOUF**  
26 rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
03 89 52 75 32

**Valérie ROLLIN**  
**Johanna ROUSSEL**  
20 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 35 77 26

**Thomas SCHNEIDERLIN**  
4 rue de Kingersheim  
Tél : 06 15 76 94 31

## PHARMACIES

**Pharmacie BIHL**  
16 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 57 01 95

**Pharmacie DIETRICH-HOEN**  
116 rue du Dr Albert Schweitzer  
Tél : 03 89 52 33 14

**Nouvelle Pharmacie Centrale**  
22 rue du Markstein  
Tél : 03 89 52 79 21

**Pharmacie Jean-Marc FUCHS**  
27 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 51 11 30

## LABORATOIRES

**Laboratoire du Bassin Potassique**  
18 rue de Kingersheim  
Tél : 03 89 57 33 33

# Une ville qui nourrit

## MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Un marché est organisé toutes les semaines à la Halle au Coton. Des maraichers, bouchers, fromagers, boulangers sont présents, des commerçants et artisans du secteur tertiaire ainsi que des Foodtrucks.

Venez découvrir vos artisans et commerçants de proximité.

**Tous les vendredis sur le parking de la Halle au Coton (96 rue de l'Ancienne Filature) jusqu'à 13h.**

## AMAP

Depuis plusieurs années, la Ville de Wittenheim accueille une fois par semaine, Rhénamap. Cette AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture de Proximité) propose des fruits et légumes mais également de la viande, de la charcuterie, du pain, du fromage... Les AMAP fonctionnent sur un système d'abonnement qui se formalise par la signature d'un contrat solidaire entre l'amapien et le producteur. Chaque producteur correspond à une AMAP, il vous faudra donc souscrire à autant de contrats que d'AMAP auxquelles vous souhaitez adhérer.

Distribution des produits aux amapiens le mercredi de 18h30 à 19h30 à la Halle au coton (96, rue de l'Ancienne Filature)

Plus d'info : [www.rhenamap.org](http://www.rhenamap.org)

## UN CŒUR DE VILLE QUI BAT PLUS FORT

La Ville de Wittenheim possède un cœur de ville où de nombreux magasins et restaurants vous proposent des petits plats sur place ou à emporter.

L'association des commerçants « cœur de Wittenheim » dont font partie un certain nombre de commerçants et artisans de Wittenheim organise tout au long de l'année des animations et des journées spéciales pour vous faire connaître les enseignes du centre-ville et consommer local.

Plus de renseignements et liste des commerces adhérents :

[www.coeurdewittenheim.fr](http://www.coeurdewittenheim.fr)

## TERRA ALTER EST

Basée à Wittenheim, dans le Haut-Rhin, Terra Alter Est est une société coopérative qui transforme des légumes frais, 100% locaux et 100% bio. Terra Alter Est s'inscrit dans le territoire Sud Alsace comme un outil d'interface entre producteurs et consommateurs. Elle a vocation à rendre accessible des légumes bio, locaux et prêts à l'emploi aux restaurations collectives ainsi qu'aux particuliers.

Découvrez Terra Alter Est :

[www.terraalter.org/projet-alsace](http://www.terraalter.org/projet-alsace)



# Se déplacer



## TRANSPORTS EN COMMUN

La Ville de Wittenheim est desservie par le réseau de transport SOLEA. Les lignes 8, 15, 54 et C4 desservent la ville toute la semaine. Les soirs, weekends et jours fériés, seules les lignes 8 et C4 fonctionnent.

Pour consulter la carte interactive, les tarifs et pour plus de renseignements sur le réseau : [www.solea.info](http://www.solea.info)

## FAIRE DU VÉLO À WITTENHEIM

Les compétences dont Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) s'est dotée en matière d'aménagement et de gestion des itinéraires cyclables visent à promouvoir le vélo comme moyen privilégié de déplacement alternatif à la voiture aussi bien pour les déplacements quotidiens que pour les déplacements de loisirs.

Wittenheim est située sur plusieurs axes structurants du réseau mobilité vélo de m2A mais possède également des voies cyclables internes à la Ville. Que ce soit pour le loisir ou pour le travail, la Ville de Wittenheim développe ces modes de déplacement doux dans le cadre de la transition écologique.

Plus de renseignements sur la mobilité : [www.mulhouse-alsace.fr/mobilites](http://www.mulhouse-alsace.fr/mobilites)

## STATIONNER À WITTENHEIM

### PARKINGS PUBLICS

La ville de Wittenheim possède plusieurs parkings publics gratuits :

- Parking de la Mairie (place des Malgré-Nous)
- Parking Sainte-Marie (rue de Lattre de Tassigny)
- Parking Halle au coton (rue de l'Ancienne Filature)
- Parking rue de la Forêt

### LA ZONE BLEUE

Afin de faciliter la rotation autour des commerces et d'améliorer le stationnement de longue durée pour les riverains et les personnes salariées dans les entreprises voisines, la zone bleue existe au centre-ville depuis 2013. Dans cette zone, le stationnement est gratuit mais limité dans le temps (1 heure pour la Ville de Wittenheim) et matérialisé en bleu. Le disque doit être apposé de manière visible derrière le pare-brise. Ceux qui oublieraient le disque bleu ou dépasseraient la durée limite s'exposent à une contravention de première classe.

Des disques sont disponibles en Mairie dans la limite des stocks disponibles.

S'adresser à l'accueil de la Mairie.

### LA ZONE D'ARRÊT MINUTE

La zone d'arrêt minute est également gratuite mais limitée dans le temps (15 minutes maximum à Wittenheim). Elle est matérialisée par des pointillés blancs et signalée par des panneaux indicateurs. Ces zones sont notamment situées autour des commerces des cités minières.

### RAPPELS DES AUTRES RÈGLES

Nous vous rappelons également :

- qu'il est interdit de stationner sur les emplacements GIG/GIC (réservés aux personnes à mobilité réduite),
- qu'il est interdit de stationner sur un trottoir même partiellement afin de permettre la libre circulation des piétons,
- qu'il est interdit de stationner sur une piste cyclable même partiellement,
- qu'il est interdit de stationner à contre-sens de la circulation.

Toutes ces infractions sont soumises à des amendes.

# Travailler

## S'IMPLANTER À WITTENHEIM

Installer son entreprise ou son commerce à Wittenheim, c'est choisir une situation géographique privilégiée, un environnement économique en développement, un réseau de transport dense et efficace...

Le service développement économique de m2A accompagne les candidats à l'installation dans leurs démarches : recherche de foncier, de bâtiments, de financements...

**Renseignements : Direction du développement économique m2A**

Tél : 03 89 33 79 89

Courriel : [economie@mulhouse-alsace.fr](mailto:economie@mulhouse-alsace.fr)

Le service Urbanisme de la Mairie vous permet également de vous renseigner sur toutes les démarches obligatoires comme l'accessibilité des établissements recevant du public ou sur les normes de construction en vigueur.

**Renseignements : Service Urbanisme – Mairie de Wittenheim**

Depuis début 2022, un manager du commerce est disponible en Mairie pour répondre à toutes vos questions et accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches.

**Renseignements : Service Urbanisme – Mairie de Wittenheim**

## FORUM DE L'EMPLOI

Fruit d'un partenariat entre Pôle Emploi et la Ville de Wittenheim, le Forum de l'Emploi a lieu chaque année à l'automne et permet de mettre en relation les chercheurs d'emploi et les entreprises en favorisant les rencontres directes. Ce forum permet également de trouver des conseils, des formations et de rencontrer les acteurs de la mobilité.

**Renseignements : Service Population – Mairie de Wittenheim**

## TERRITOIRE 0 CHÔMEUR

Le projet « Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée » est une expérimentation nationale qui a pour objectif de remettre à l'emploi les personnes au chômage de longue durée, en leur proposant un emploi adapté à leurs compétences, et ce en créant une ou plusieurs Entreprises à But d'Emploi (EBE). Il vise ainsi à réduire la précarité des habitants du territoire mais également à développer des travaux et services utiles.

**Renseignements : Service Population – Mairie de Wittenheim**



# Wittenheim ville citoyenne

## LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, merci de téléphoner au secrétariat général aux horaires d'ouverture de la Mairie (cf p.33).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, merci d'appeler le service de délégation.



**Antoine HOMÉ**  
Maire de Wittenheim  
Vice-Président de  
Mulhouse Alsace  
Agglomération



**Ginette RENCK**  
1<sup>ère</sup> Adjointe au Maire

Cohésion sociale, Solidarité internationale,  
Prévention et Sécurité publique



**Philippe RICHERT**  
Adjoint au Maire

Culture, Loisirs, Associations patriotiques  
et Cultes



**Anne-Catherine LUTOLF -CAMORALI**  
Adjointe au Maire

Développement économique, Politique de  
la Ville et Rénovation urbaine



**Joseph WEISBECK**  
Adjoint au Maire

Urbanisme, Transports collectifs,  
Environnement et Aménagement



**Christiane-Rose KIRY**  
Adjointe au Maire  
Aînés et Culture Alsacienne



**Pierre PARRA**  
Adjoint au Maire  
Patrimoine communal et Grands projets



**Alexandra SAUNUS**  
Adjointe au Maire  
Education, Egalité femmes - hommes et  
Lutte contre les discriminations



**Héchame KAIDI**  
Adjoint au Maire  
Sport

# Wittenheim ville citoyenne (suite)

## LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, merci de téléphoner au secrétariat général aux horaires d'ouverture de la Mairie (cf p.33).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, merci d'appeler le service de délégation.



**Ouidane ANOU**  
Adjointe au Maire  
Jeunesse



**Christophe BLANK**  
Conseiller Municipal Délégué  
Emploi et Insertion



**Rebecca SPADI-VOEGLER**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Transition écologique



**Joseph RUBRECHT**  
Conseiller Municipal Délégué  
Relations avec les clubs d'Aînés et Conseil des Sages



**Séverine SUTTER**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Nature en ville



**Naoual BRITSCHU**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Coordination des Conseils de Quartier et de la Journée Citoyenne



**Philippe FLAMAND**  
Conseiller Municipal Délégué  
Etat Civil et Elections



**Anne-Alexandra ROMANIEW**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Manifestations culturelles

# Wittenheim ville citoyenne (suite)

## LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, merci de téléphoner au secrétariat général aux horaires d'ouverture de la Mairie (cf p.33).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, merci d'appeler le service de délégation.



**Jean LANG**  
Conseiller Municipal Délégué  
Relations avec les Forces de Sécurité,  
Domaine public et médiation



**Sonia ZIMMERMANN**  
Conseillère Municipale Déléguée  
Manifestations sportives



**Norbert REINDERS**  
Conseiller Municipal



**Maurice LOIBL**  
Conseiller Municipal



**Martine DELERS**  
Conseillère Municipale



**Chantal RUBINO**  
Conseillère Municipale



**Sylvie MURINO**  
Conseillère Municipale



**Annunziato STRATI**  
Conseiller Municipal



**Christian ROTH**  
Conseiller Municipal



# Wittenheim ville citoyenne (suite)

## LES ÉLUS ET LEURS DÉLÉGATIONS

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire, merci de téléphoner au secrétariat général aux horaires d'ouverture de la Mairie (cf p.33).

Si vous souhaitez prendre rendez-vous avec un Adjoint ou un Conseiller Municipal Délégué, merci d'appeler le service de délégation.

Liste «Union Citoyenne pour Wittenheim»



**Ghislaine BUSSLER**  
Conseillère Municipale



**Corine SIMON**  
Conseillère Municipale

Indépendant



**Alexandre OBERLIN**  
Conseiller Municipal



# Wittenheim ville citoyenne (suite)



**A** tout âge, les Wittenheimois et Wittenheimaises peuvent devenir acteurs de la vie de la cité au travers de plusieurs instances de démocratie participative.

## CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS (CME)

Le Conseil Municipal des Enfants est une assemblée qui réunit des enfants âgés de 9 à 11 ans. Les enfants élus du CME représentent l'ensemble des enfants des différentes écoles de la Ville. Chaque école est représentée par deux élus : une fille et un garçon. C'est un lieu de discussions, de réflexions, de propositions et d'actions. Collectivement, les enfants défendent leurs idées, réfléchissent à des projets pour améliorer la vie de chacun dans la commune et sont consultés sur des réalisations portées par le Conseil Municipal.

**Plus de renseignements : Service Jeunesse – Mairie de Wittenheim**

## COMMISSION ADOS

Faisant suite à l'engagement au CME, la Commission Ados réfléchit et réalise différents projets pour participer à l'amélioration du cadre de vie et au mieux vivre ensemble à Wittenheim. Elle s'adresse aux jeunes de 11 à 18 ans sur la base du volontariat.

**Plus de renseignements : Service Jeunesse – Mairie de Wittenheim**

## CONSEILS DE QUARTIERS

Le Conseil de Quartier est une instance consultative qui regroupe des habitants volontaires du quartier. Au cours des réunions sont présentés aux Conseillers de Quartier des projets municipaux importants pour la vie du quartier. Ils ont aussi la possibilité d'interpeller la Ville sur des questions qui concernent la vie du quartier et de faire des propositions qui vont dans le sens de l'amélioration de la vie des habitants. Un animateur de la démocratie locale s'occupe d'animer ces conseils. Wittenheim dispose de 4 conseils, correspondant aux 4 quartiers de la commune :

- Centre : [centre@wittenheim.fr](mailto:centre@wittenheim.fr)
- Fernand-Anna : [fernand.anna@wittenheim.fr](mailto:fernand.anna@wittenheim.fr)
- Jeune-Bois : [jeune.bois@wittenheim.fr](mailto:jeune.bois@wittenheim.fr)
- Sainte-Barbe : [sainte.barbe@wittenheim.fr](mailto:sainte.barbe@wittenheim.fr)

**Plus de renseignements :  
Service Démocratie de Proximité – Mairie de Wittenheim**

## CONSEIL CITOYEN

Le Conseil Citoyen est une instance de démocratie participative, permettant aux habitants du quartier prioritaire politique de la Ville Markstein-La Forêt de s'investir dans la vie de leur quartier et de leur ville. Il est composé d'habitants et d'acteurs locaux, tirés au sort sur une liste de volontaires (candidatures possibles dès 16 ans). Les membres sont accompagnés par le CSC CoRéel chargé d'animer l'instance et de permettre aux habitants d'être force de proposition pour organiser des actions dans le quartier.

**Plus de renseignements : Service Population – Mairie de Wittenheim**

## CONSEIL DES SAGES

Le Conseil des Sages est composé de personnes de 65 ans et plus. Les conseillers sont au nombre de 33. A l'exception de deux membres de droit, ils ne font pas partie du Conseil Municipal. Le Conseil des Sages est composé de deux commissions : « Vie de la Cité » dont le rôle est d'émettre un avis consultatif sur des projets présentés par la Ville et d'être force de proposition concernant la vie de la Cité et « Aînés Solidarité » dont la mission est d'améliorer la situation des aînés tout en créant du lien intergénérationnel. Un animateur de la démocratie locale s'occupe du Conseil des Sages.

**Plus de renseignements :  
Service Démocratie de Proximité – Mairie de Wittenheim  
Courriel : [sages@wittenheim.fr](mailto:sages@wittenheim.fr)**

# 4 engagements prioritaires au service des Wittenheimois

1

Wittenheim,  
une ville qui prend  
soin de son  
environnement



2

Wittenheim,  
une ville mobilisée  
pour l'éducation de  
ses enfants



3

Wittenheim,  
une ville proche  
de ses habitants



4

Wittenheim,  
une ville culturelle  
et dynamique  
pour tous



# Vie pratique



## LA MAIRIE

Place des Malgré-Nous

Un numéro unique pour contacter tous les services : 03 89 52 85 10

Un site internet à votre service : [www.wittenheim.fr](http://www.wittenheim.fr)

Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h45 – 12h / 13h45 – 17h30

Mardi : 8h45 – 12h / 13h45 – 17h30

Mercredi : 8h45 – 12h / 13h45 – 17h30

Jedi : services fermés au public le matin (accueil téléphonique ouvert) / 13h45 – 17h30h

Vendredi : 8h45 – 12h / 13h – 16h

## DES SERVICES AU QUOTIDIEN

Secrétariat du Maire et cabinet du Maire

Pour prendre rendez-vous avec Monsieur le Maire.

[mairie@wittenheim.fr](mailto:mairie@wittenheim.fr)

### Service Communication

Pour toute question concernant la communication de la ville.

[communication@wittenheim.fr](mailto:communication@wittenheim.fr)

### Service Finances et cellule Marché

Pour toute question sur les marchés publics en cours.

[marchespublics@wittenheim.fr](mailto:marchespublics@wittenheim.fr)

### Service Ressources Humaines

Pour toute question des agents (rémunération – formation ...) et concernant une offre d'emploi.

Appeler aux heures d'ouverture au numéro unique

### Service Etat Civil

Pour toute question sur les démarches d'état civil (décès, mariage, naissance ...)

[etat-civil.mairie@wittenheim.fr](mailto:etat-civil.mairie@wittenheim.fr)

### Service carte d'identité / passeport

Pour toute question sur la délivrance de cartes d'identité ou de passeports.

Prendre RDV sur <https://e-services.mulhouse-alsace.fr>  
[cni-passeport@wittenheim.fr](mailto:cni-passeport@wittenheim.fr)

### Service élections

Pour toutes questions sur les élections.

[elections@wittenheim.fr](mailto:elections@wittenheim.fr)

### Service Prévention et Sécurité

Pour toute question sur la sécurité et la prévention.

[prevention.securite@wittenheim.fr](mailto:prevention.securite@wittenheim.fr)

### Service Solidarité

Pour toute question sur la solidarité.

[population@wittenheim.fr](mailto:population@wittenheim.fr)

### Service Scolaire

Pour toute question sur la scolarité de vos enfants.

[scolaire.mairie@wittenheim.fr](mailto:scolaire.mairie@wittenheim.fr)

### Service Jeunesse

Espace Roger Zimmermann  
16B rue du M<sup>al</sup> de Lattre de Tassigny  
Pour tout renseignement sur les animations du service jeunesse, le Conseil Municipal des Enfants, la Commission Ados ...

[jeunesse.mairie@wittenheim.fr](mailto:jeunesse.mairie@wittenheim.fr)

### Service Urbanisme

Pour toute question concernant les dossiers Etablissements Recevant du Public et de Développement Écologique.

Rendez-vous à prendre sur [www.wittenheim.fr](http://www.wittenheim.fr)

### Service Culturel et Sportif

Pour toute question concernant les événements culturels et sportifs et pour les associations.

Appeler aux heures d'ouverture au numéro unique

### Service du Patrimoine Communal

Pour toute question ou signalement concernant la voirie, les bâtiments, les espaces verts.

Appeler aux heures d'ouverture au numéro unique

### Service des Eaux

Pour toute question concernant l'adduction d'eau en régie municipale (quartier Centre)

03 89 52 99 02  
[eau.mairie@wittenheim.fr](mailto:eau.mairie@wittenheim.fr)

### Centre Technique Municipal

3 rue du Fossé

Contactez le service du Patrimoine les jours d'ouverture de la Mairie au numéro unique

## NETTOYAGE DES RUES

Effectué par la PUPA (Propreté Urbaine et Parc Auto) de m2A, un programme est mis en place en début d'année par l'organisme.

Pour tous renseignements complémentaires, contactez «Allo Proximité» 24/24h au 03 89 33 78 78.

## RAMASSAGE DES DÉCHETS

La collecte des déchets est une compétence de m2A. Dans les communes du Bassin Potassique, les maisons individuelles sont équipées de sacs jaunes translucides dans lesquels les habitants jettent les produits recyclables (voir guide du tri sur le site [www.sivom-mulhouse.fr](http://www.sivom-mulhouse.fr)) et d'un bac bleu pour les Ordures Ménagères (OM).

Elles disposent également d'un bac vert pour les déchets verts uniquement collecté de début avril à début novembre. Les immeubles sont équipés d'un bac jaune pour les déchets recyclables et d'un bac marron pour les OM. Le ramassage des bacs OM (et déchets verts pour la période concernée) se fait une fois par semaine ; celui des sacs et des bacs de collecte sélective se fait

une fois toutes les 2 semaines.

Numéro vert m2A sur la gestion des déchets : 0 800 318 122

## RAMASSAGE OBJETS ENCOMBRANTS

Ce service, proposé par la Mairie, est réservé aux personnes âgées de + de 70 ans. Les encombrants sont récupérés sur le trottoir. Le ramassage a lieu tous les 3<sup>ème</sup> jeudi du mois.

Inscription avant le 3<sup>ème</sup> mardi du mois auprès du Service du Patrimoine au 03 89 52 85 10

## DÉCHÈTERIE DE WITTENHEIM

rue d'Illzach

**Horaires d'ouverture :**  
du lundi au vendredi : de 9h à 11h30 et de 14h à 18h  
samedi : de 9h à 18h

La déchèterie de Wittenheim fait partie du réseau des déchèteries du SIVOM m2A. Une carte d'accès est nécessaire pour pouvoir accéder aux déchèteries. Attention, les véhicules ne doivent pas dépasser 1,90 m de hauteur.

Numéro vert m2A sur la gestion des déchets et l'obtention de la carte d'accès : 0 800 318 122



# Vie pratique (suite)

## NUMÉROS D'URGENCE

Police : 17  
Commissariat de Police : 03 89 62 51 00  
Objets trouvés (mairie) : 03 89 52 85 10  
Pompiers : 18  
Centre de Secours Wittenheim : 03 89 52 70 66  
SAMU : 15  
Ambulances de Wittenheim : 03 89 50 88 88  
Urgence Électricité : 0 810 333 068  
Urgences Gaz : 0 810 433 068

## EAU

Ce service est assuré en régie par le service des Eaux de la Ville de Wittenheim à l'exception des cités minières où le service est assuré par la SOGEST, propriétaire du réseau. N'oubliez pas de vous déclarer lors d'un emménagement ou d'un déménagement sur notre site internet pour remplir le formulaire d'emménagement / déménagement.

**Service des eaux de la mairie :**

Tél : 03 89 52 99 02  
[eau.mairie@wittenheim.fr](mailto:eau.mairie@wittenheim.fr)

**SOGEST :**

17 rue Guy de Place, 68800 VIEUX THANN  
Relation client : 0 810 451 451  
Urgences : 0 810 851 851

## CIMETIÈRE MUNICIPAL

96A rue Dr Albert Schweitzer  
Horaires d'ouverture :  
En été du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre de 8h à 20h30  
En hiver du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars de 8h à 17h  
Horaires spéciaux Toussaint : consulter le site internet de la Ville.

# La sécurité : chacun responsable



**A** fin que chacun soit responsable et vive en bonne harmonie avec ses voisins, voici quelques rappels de citoyenneté.

## LE BRÛLAGE DES DÉCHETS

Il est interdit car il peut causer des troubles de voisinage dus aux odeurs et à la fumée, mais aussi entraîner la propagation d'incendies si les feux sont mal contrôlés. Ces déchets doivent être valorisés par la filière du compostage ou transportés dans un centre de collecte. Les infractions sont passibles d'une amende de 150 € à 1 500 € suivant leur nature.

## USAGE DES OUTILLAGES À MOTEUR

Il est réglementé pour lutter contre le bruit (**Arrêté municipal du 23 mai 2017**). Il est autorisé **du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 19h**.

L'utilisation de ces outillages est interdite les dimanches et jours fériés.

## UTILISATION DES BENNES À VERRE

Elle est réglementée pour lutter contre le bruit (**Arrêté municipal du 23 mai 2017**). Elle est autorisée **du lundi au samedi de 7h à 20h**. Toute utilisation est interdite les dimanches et jours fériés.

## BRANCHES D'ARBRES

Les branches d'arbres dépassant de votre propriété sur la voie publique peuvent représenter un danger pour les piétons, les obligeant ainsi à se déporter sur les voies de circulation. N'engagez pas votre responsabilité, pensez à élaguer et déposez vos déchets verts à la déchèterie.

## ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Le propriétaire occupant, le locataire ou l'usufruitier de l'habitation doit assurer l'entretien des trottoirs tout au long de l'année. Cela comprend :

- le nettoyage des feuilles mortes et détritiques,
- le désherbage,
- le dégagement de la neige ou du verglas,
- l'épandage de sel, de sable ou tout autre produit visant à assurer la sécurité du trottoir en hiver.

## SÉCURISATION DES PISCINES

Les propriétaires de piscines privées à usage individuel ou collectif de plein air, dont le bassin est enterré ou semi-enterré ont l'obligation de les sécuriser.

4 dispositifs de sécurité existent :

- les barrières de protection doivent empêcher le passage d'enfants de moins de 5 ans sans l'aide d'un adulte,
- les couvertures doivent empêcher l'immersion involontaire d'enfants et résister au franchissement d'une personne adulte,
- les abris lorsqu'ils sont fermés doivent être inaccessibles aux enfants,
- les alarmes doivent disposer d'une sirène et ne pas se déclencher inutilement.

**Attention : un dispositif de sécurité ne remplace en aucun cas la vigilance des adultes responsables.**

# Démarches administratives

## ÉTAT CIVIL

### Copie et extrait d'actes d'État Civil

Le service État Civil établit les actes de naissance et de mariage survenus à Wittenheim, ainsi que les actes de décès de personnes domiciliées ou décédées à Wittenheim.

## PIÈCES ADMINISTRATIVES

### Carte nationale d'identité

Valable 15 ans pour un adulte et 10 ans pour un mineur. Présence des parents obligatoire pour les mineurs.

Rendez-vous obligatoire (cf p.33)

### Passeport

Valable 10 ans pour un adulte et 5 ans pour un mineur. Présence des parents obligatoire pour les mineurs.

Rendez-vous obligatoire (cf p.33)

### Naissance

La reconnaissance d'un enfant est un acte par lequel des parents non mariés établissent le lien de filiation avec leur enfant. Il est recommandé de le faire avant la naissance de l'enfant.

Depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2006, la désignation du nom de la mère sur l'acte de naissance vaut reconnaissance.

### Déterminer le nom de son enfant

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2005, les parents peuvent choisir le ou les noms de leur enfant, qui peut porter celui du père, de la mère ou les deux noms accolés, dans un ordre ou dans l'autre.

### Déclarer la naissance de son enfant

La déclaration se fait impérativement dans les cinq jours qui suivent le jour de l'accouchement, dans la commune où l'enfant a vu le jour.

### Baptême républicain ou civil

Cette cérémonie est un acte symbolique destiné à faire entrer l'enfant dans la communauté républicaine. Sans valeur juridique, il représente un engagement moral des parrains et marraines.

### Mariage

Avant de se marier, il est nécessaire de constituer un dossier de mariage regroupant différents documents officiels, et donc de prendre contact suffisamment à l'avance avec le service État Civil. Les mariés s'engagent à signer une charte de bonne conduite afin que ce jour de fête se déroule dans les meilleures conditions, en conciliant convivialité et respect des règles (bruit, sécurité routière, horaires...).



# Démarches administratives (suite)



## Pacte civil de solidarité (PACS)

Depuis le 1<sup>er</sup> novembre 2017, les démarches liées au PACS se font à la Mairie.

## Changement de prénom

Vous pouvez demander à changer de prénom. Il faut prouver que votre demande est justifiée par un intérêt légitime. Par exemple si votre prénom vous porte préjudice. En cas de refus, vous pouvez faire un recours auprès du juge des affaires familiales. Les démarches sont à faire en Mairie.

## Livret de famille

Il est remis lors de la célébration du mariage, de la déclaration de naissance d'un premier enfant, de la transcription sur les registres d'État Civil du jugement d'adoption d'un enfant par une personne seule, à la demande des parents qui en sont dépourvus.

## Attestation d'accueil

Ce document est établi par la personne qui reçoit chez elle un étranger pour une visite privée ou familiale inférieure à 3 mois.

## Attestation de domicile/célibat/non-remariage/concubinage/certificat de vie

Aucun texte légal n'oblige les Mairies à établir ces documents qui n'ont aucune valeur juridique. Cependant, la Mairie de Wittenheim a établi un formulaire vierge d'Attestation sur l'Honneur que vous pouvez remplir et signer au Service d'État Civil qui attestera de la signature du document.

## Décès

La déclaration de décès doit être effectuée dans les 24 heures à la Mairie du lieu de décès.

## CITOYENNETÉ/ ÉLECTIONS

### Inscription sur les listes électorales

Afin de pouvoir voter, l'inscription est obligatoire et doit être impérativement effectuée par :

- tout nouvel arrivant de nationalité française ou européenne domicilié sur Wittenheim.
- toute personne ayant changé d'adresse sur la Commune de Wittenheim.

Elle est enregistrée pendant toute l'année civile mais pour pouvoir voter, il faut s'inscrire au plus tard le 6<sup>ème</sup> vendredi précédant l'élection.

### Recensement des jeunes de 16 ans

Filles et garçons doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile dès l'âge de 16 ans. Suite à ce recensement, une convocation à la Journée Défense et Citoyenneté est envoyée. Lors de votre recensement, une attestation vous sera remise. Gardez-la bien précieusement. Ne donnez que des copies car aucune nouvelle attestation originale ne pourra vous être remise. Cette attestation est notamment nécessaire pour se présenter aux examens et concours publics (dont le permis de conduire) avant l'âge de 25 ans.



# Démarches administratives (suite)

## INSCRIPTION ÉCOLE MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

### Maternelle

Les inscriptions se font en Mairie au début de l'année civile pour l'entrée en petite section. Les formulaires sont en téléchargement sur le site internet de la Ville ou sont à retirer en Mairie si vous ne les avez pas reçus par voie postale. Après avoir procédé à l'inscription de votre enfant en Mairie, vous devrez vous présenter chez la Directrice ou le Directeur de l'école pour l'admission définitive de votre enfant. Les dates seront communiquées sur le site internet de la Ville. Les inscriptions des enfants déjà scolarisés ayant récemment emménagé seront prises directement par la Directrice ou le Directeur, aux mêmes dates.

### Élémentaire

Les inscriptions des enfants entrant à l'école élémentaire, ainsi que ceux ayant récemment emménagé à Wittenheim, se feront directement à l'école par le Directeur ou la Directrice, aux dates communiquées sur le site internet de la Ville.

**Renseignements : Service Scolaire – Mairie.**



# Location de salles

## LES SALLES COMMUNALES (RÉSERVÉES AUX ASSOCIATIONS)

Salle	Nombre de places assises
Albert Camus	120 places
Salle Culturelle Léo Lagrange	280 places
Salle de réunion Léo Lagrange	40 places
Halle au Coton	800 places + 100 personnes du personnel
Maison des Associations	120 places

### COMMENT LOUER UNE SALLE CULTURELLE ?

1 : Je consulte la disponibilité des salles au Service Culturel par téléphone (03 89 52 85 10).

2 : Quatre semaines avant la date réservée, j'effectue une demande écrite officielle adressée au Maire à envoyer par mail.

3 : En fonction de la location, le Service Culturel vous envoie des formulaires à retourner au plus tard 15 jours avant la date réservée.

## LES FOYERS

Foyer + nombre de personnes maximum	Coordonnées de la personne en charge du Foyer
Foyer Sainte-Barbe 80 personnes	Mme. Florence SIMON Service Culturel & Sportif 03 89 52 85 10
Foyer Désiré Renaud 80 personnes	M. Joseph RUBRECHT 16 rue Kellermann 03 69 07 55 39
Foyer «Carreau du Mineur » 25 personnes	M. Ali ZOUACHE 20A rue de Bretagne 03 89 52 73 88
Foyer « Puits Fernand-Anna » 40 personnes	Mme. Helga SAUTER 1 rue de la Pervenche 03 89 53 37 04
Foyer « Notre Dame des Mineurs » 60 personnes	Mme. Yvette GIOT 2A rue de Bretagne 03 89 51 07 73

### COMMENT LOUER UN FOYER ?

1 : Je consulte la disponibilité des foyers auprès des responsables de foyers.

2 : Le foyer me remet un contrat que je dois ramener au Service Culturel pour finaliser ma location.

3 : Quatre semaines avant l'utilisation du foyer, je dois fournir une copie d'assurance Responsabilité Civile pour valider la location.

## SALLES PRIVÉES

Salle + nombre de personnes maximum	Coordonnées de la personne en charge du Foyer
Accordéon Club IDEAL 100 personnes	Mme. FISCHER 33 rue de Pfastatt 03 89 53 67 22
Mille-Club Jeune-Bois 50 personnes	M. Didier CASTILLON 2 rue de Franche-Comté 03 89 52 18 08
Foyer « Notre Dame des Mineurs » 60 personnes	M. André LOZANO 2A rue de Bretagne 06 77 54 35 96

# Des permanences pour vous aider

## ESPACE FRANCE SERVICES

Penser à actualiser sa situation à la CAF et/ou au Pôle Emploi, déclarer ses impôts, effectuer un changement d'adresse, demander une nouvelle carte grise pour sa voiture... Tout passe au numérique et soyons honnêtes, on ne s'en sort pas toujours seul face à toutes ces démarches administratives. Installé en mairie, cet espace ouvert à tous, moderne et convivial, vous permet d'accéder dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics. Deux agents France Services, formés et disponibles, vous accompagnent ainsi dans vos démarches du quotidien.

Toujours dans cette optique de faciliter toutes vos démarches administratives et numériques, des permanences de divers organismes se regroupent au sein de l'Espace France Services. En plus des permanences disponibles à la Mairie, plusieurs autres permanences sont accessibles à la Maison de la Solidarité ainsi qu'à L'Espace Roger Zimmermann (voir page suivante).

### Horaires d'ouverture selon horaires de la Mairie

Nom de la structure	Lieu	Jour de permanence	Coordonnées
Accompagnement au numérique	Espace France Services	Tous les jours sauf jeudi matin selon horaires d'ouverture de la Mairie (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 52 85 10
CAF (Assistante sociale)	Espace France Services	Sur rendez-vous	Tél : 03 68 47 98 90
Territoire Zéro Chômeur	Espace France Services	Mercredi après-midi et vendredi matin (sur rendez-vous)	Tél : 03 59 52 85 28
Centre communal d'Action Sociale (CCAS)	Espace France Services	Tous les jours sauf jeudi matin selon horaires d'ouverture de la Mairie (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 52 85 10
Défenseur des droits	Espace France Services	Tous les mercredis matin (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 52 85 10
Impôts (DGFIP)	Espace France Services	Les jeudis après-midi (sur rendez-vous via le site <a href="http://impots.gouv">impots.gouv</a> )	Tél : 03 89 52 85 28
CPAM	Espace France Services	Tous les mardis (sur rendez-vous via le compte Améli)	Tél : 03 89 52 85 28

# Des permanences pour vous aider (suite)

Nom de la structure	Lieu	Jour de permanence	Coordonnées
Les Restos du Cœur	Maison de la Solidarité	Lundi : 8h30h – 11h (11h30 de novembre à mars) Jeudi : 8h30 – 11h (11h30 de novembre à mars)	Tél : 06 52 09 87 38
Caritas	Maison de la Solidarité	Lundi : 14h – 17h Mardi : 14h – 16h Jeudi : 14h - 16h pour le bricolage	Tél : 06 89 55 23 29
Service social de la Caisse d'Assurance Retraite et de la Santé au Travail Alsace-Moselle (CARSAT)	Espace Roger Zimmermann	Mercredi : 13h - 17h (uniquement sur rendez-vous)	Tél : 3960 (numéro gratuit) dites « Service Social »
Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF)	Espace Roger Zimmermann	Les 2 <sup>èmes</sup> et 4 <sup>èmes</sup> mardis du mois : 9h – 12h (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 60 45 43
Ecrivain public	Espace Roger Zimmermann	Les 1 <sup>ers</sup> et 3 <sup>èmes</sup> mardis du mois : 9h – 12h (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 50 46 08
Insef-Inter	Maison de la Solidarité	Lundi : 8h30 – 12h Vendredi : 8h30 – 12h	Tél : 03 89 51 23 60 Madame Sylvie VONAU
Lieu d'Écoute et d'Orientation (LEO)	Espace Roger Zimmermann	Jeudi : 9h – 10h (accès libre) et de 10h – 12h (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 78 78 78
Sémaphore	2 rue de Kingersheim	8h30 à 12h et de 13h30 à 17h sauf le mardi matin	Tél : 03 89 62 51 20
Conciliateur de justice	(sur rendez-vous)	(sur rendez-vous)	Tél : 03 89 52 85 10
Crésus Alsace	Maison de la Solidarité	Les mardis matin : 9h - 12h (sur rendez-vous)	Tél : 03 89 52 85 10
Amaelles	7 rue d'Ensisheim	Lundi au vendredi : 8h - 12 h / 14h - 17h	Tél : 03 89 52 61 41
Secours Populaire	Maison de la Solidarité	Vendredi : 9h30 - 12h	Tél : 03 89 45 12 46
Espace Solidarité Senior	1 rue de Gascogne	Ouvert au public du lundi au jeudi : 8h30 - 12h Accueil téléphonique de 8h30 - 12h et 13h30 -17h	Tél : 03 89 50 68 31
Espace Solidarité CeA	4 rue du Bourg	Lundi : 13h30 - 17h Mardi et Vendredi : 8h30 - 12h Jeudi : 8h30 - 12h / 13h30 - 17h (sur rendez-vous)	Tél : 03.89.52.15.66

# M2A : L'agglomération

**M**ulhouse Alsace Agglomération rassemble **39 communes** regroupées :

- sur un même bassin de vie,
- pour réaliser les grands projets du territoire,
- pour faire des économies de gestion

Avec plus de 275 000 habitants, soit plus d'un tiers de la population du Haut-Rhin, m2A est la 20<sup>ème</sup> communauté d'agglomération française.

**Conformément à la loi, m2A assume les compétences suivantes :**

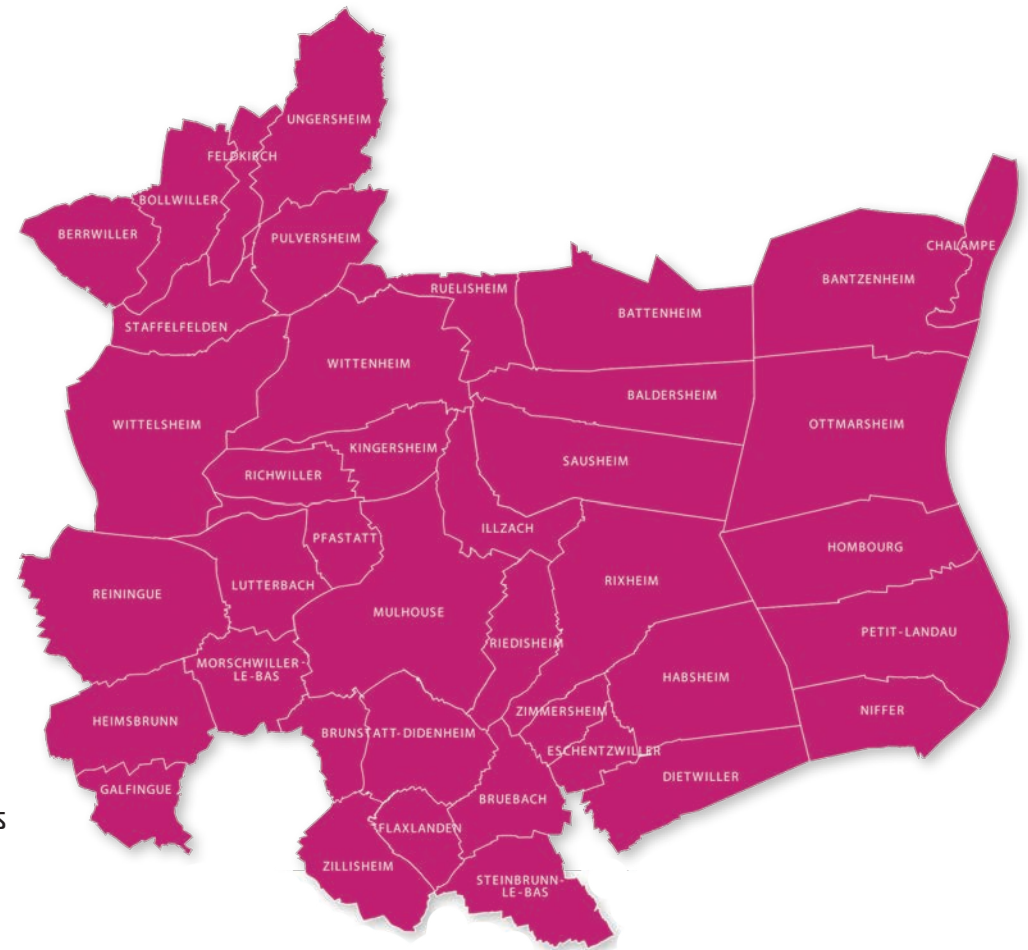
- le développement économique : zones d'activités et bâtiments économiques d'intérêt communautaire,
- l'aménagement de l'espace communautaire, organisation des transports urbains et déplacements,
- l'habitat : Programme local de l'habitat, amélioration du parc immobilier...,
- la politique de la ville : insertion économique et sociale, prévention, sécurité.

**M2A a choisi 3 compétences optionnelles parmi les six domaines prévus par la loi :**

- la construction, l'aménagement, l'entretien et la gestion d'équipements culturels (musées), sportifs (piscines, plans d'eau, patinoire) et touristiques (parc zoologique et botanique) d'intérêt communautaire,
- la protection et la mise en valeur de l'environnement et du cadre de vie : collecte et valorisation des déchets, propreté urbaine, éducation à l'environnement, pollution de l'air, nuisances sonores...,
- les actions sociales d'intérêt communautaire : l'accueil petite enfance, les relais assistantes maternelles et les lieux de parentalité ; l'accueil périscolaire et l'aide au maintien à domicile des personnes âgées.

**M2A a choisi d'assumer, en plus, d'autres compétences, dites facultatives** (aucune obligation légale). De ces choix découle la spécificité de chaque communauté d'agglomération :

- soutien de l'enseignement supérieur,
- tourisme, dont les musées techniques,
- cadre de vie et développement durable (gestion des réseaux de chauffage),
- aéroport Rixheim-Habsheim et Autoport,
- bibliobus.



## MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION : m2A

2 rue Pierre et Marie Curie  
68948 Mulhouse Cedex 9

03 89 33 79 79

Ouvert du lundi au vendredi  
de 8h à 12h et de 14h à 17h

# S'informer



## BULLETIN MUNICIPAL

Le bulletin municipal de la Ville se nomme «**Witamine**». Il paraît tous les 3 mois en mars, en juin, en septembre et en décembre. Il est distribué directement dans vos boîtes aux lettres et est également consultable et téléchargeable sur le site internet de la ville.

## SITE INTERNET

La ville possède un site internet complet et interactif qui vous permet de vous renseigner sur tous les sujets, de vous tenir informé sur les actualités et les manifestations de la ville. Il vous permet également d'effectuer un certain nombre de démarches en ligne.

Venez le découvrir sans tarder !

[www.wittenheim.fr](http://www.wittenheim.fr)

## RÉSEAUX SOCIAUX

Wittenheim est présent sur plusieurs réseaux sociaux afin de vous informer en temps réel et de vous faire partager les moments forts de notre commune.

Facebook : [@wittenheim.fr](https://www.facebook.com/wittenheim.fr)

Instagram : [@wittenheim.fr](https://www.instagram.com/wittenheim.fr)

Twitter : [@wittenheim\\_fr](https://twitter.com/wittenheim_fr)

You Tube : [Wittenheim.fr](https://www.youtube.com/Wittenheim.fr)

## APPLICATION VILLE

Une application «Ville de Wittenheim» est accessible via smartphone et tablettes sous Android et IOS. Elle vous permet de signaler des faits au Service du Patrimoine Communal, de découvrir les manifestations et les actualités de notre ville mais également d'être prévenu en cas d'alerte ou d'information importante.



# Wittenheim et ses services vous souhaitent la bienvenue



Directeur de la publication : Antoine HOMÉ  
Rédacteur : service Communication Ville de Wittenheim  
Images : Ville de Wittenheim - m2A - Adobe Stock

